



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Aménagement participatif et gouvernance des quartiers urbains défavorisés à Abidjan

Présenté par BROU BOKA JUDIKAEL

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : **Administration -Gestion**

Spécialité : **MANAGEMENT DE PROJETS**

Direction : Jean Marc FONTAN

Professeur de sociologie à L'UQAM

Chercheur au CRISES

Le 11 Avril 2013

Devant le jury composé de :

Danièle BORDELEAU **Président**

Directrice de Département Administration-
Gestion Université Senghor

Shérif DELAWARE **Membre**

Professeur à l'Académie Arabe des
Sciences et des Technologies.

Lancina COULIBAY **Membre**

Vice-Président de l'Université NANGUI
ABROGOUA, Abidjan –Côte d'Ivoire

Remerciements

L'université Senghor, établissement international de langue francophone, forme depuis 1990, des cadres africains pour le développement dans plusieurs domaines. Pour cette année 2013, qui coïncide avec la fin de la formation de la 13eme promotion, l'occasion est donc donnée d'exprimer nos reconnaissances et remerciements à tous ceux qui nous ont apportés un appui direct ou indirect à la formation. Il s'agit des autorités académiques de l'université Senghor notamment :

Monsieur Albert LOURDE, Recteur de l'Université, pour l'environnement propice crée pour la formation. Cher recteur, soyez en remercié pour l'attention particulière que vous accordez à notre formation.

Madame Danièle BORDELEAU, Directrice du Département Administration-gestion pour le bon encadrement bénéficié, le stage édifiant effectué et le mémoire de fin d'étude produit, Chère Directrice, nous vous disons un grand merci.

Madame Suzanne YOUSSEF, assistante de direction, pour sa disponibilité et son soutien ;

Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités du Centre de Recherches sur les Innovations Sociales (CRISES) en l'occurrence :

Professeur Juan Luis KLEIN, Directeur de CRISES pour m'avoir accepté dans son prestigieux institut de recherche ;

Professeur Jean Marc FONTAN, pour sa disponibilité et son encadrement pendant le stage et la rédaction du mémoire, cher Maître, veuillez partager, mes reconnaissances les plus sincères.

J'adresse toutes mes sincères reconnaissances à tout le personnel de Parole d'ExcluEs notamment M. Patrice Rodriguez, Coordonnateur, pour le stage accordé dans sa structure ainsi que de M. Fabien, Responsable des accorderies de Montréal.

Cette reconnaissance va également à l'endroit des citoyens de l'îlot Pelletier notamment Daniel, Monique, Jacinthe, Noria, Avi, Jocelyn, Henriette, Sylvana, Anthonio, Pedro...etc.

Je remercie tout le personnel de la MACOM et d'Université des Collectivités et particulièrement M.DIMBA Pierre.

Je termine en remerciant mes promotionnaires de l'Université Senghor, du département Administration et gestion et particulièrement ceux de la spécialité Management de Projets ; les compatriotes auditeurs Ivoiriens de la promotion et enfin mon colocataire YAPI Money Vincent De Paul.

Dédicace

*Le présent mémoire, Je le dédie à ma famille plus particulièrement à **Kouadio Brou**, mon père et **Bonny Evichy**, ma très chère mère, qui ont assuré à mes frères, mes sœurs et moi une éducation certaine, que Dieu leur accorde longue vie et une très bonne santé.*

*Daigne permettre que ce travail soit singulièrement dédié à ma fille adorée **BROU Hosset Marion Hope-Kelly** et à sa mère **Dona Julie Ahoussi Amouan***

Résumé

La participation citoyenne comme outil ou approche de gouvernance pour l'amélioration de l'aménagement des quartiers précaires, est le fondement de la recherche dont le thème est « **Aménagement participatif et gouvernance des quartiers urbains défavorisés à Abidjan** ». En effet depuis les dernières décennies, les quartiers précaires font l'objet de restructuration afin de parvenir à une harmonie avec l'urbanisme global. Mais l'opération suscite quelques fois de vive polémique parce que l'avis des citoyens et leur participation sont faiblement intégrés dans le mode opératoire. C'est ainsi que la présente étude explore une approche innovante axée sur l'aménagement participatif avec une forte inclusion des populations locales d'où la participation citoyenne. Participation qui accorde un accent particulier à la valorisation des initiatives et des pratiques des citoyens et des communautés à l'échelle locale. Approche dont l'usage a pour avantage de réduire les conflits et méfiances et surtout favoriser la synergie des acteurs (citoyens, élus, organismes communautaires) dans la conduite des missions de développement.

C'est pourquoi, l'analyse théorique est axée sur la participation citoyenne dans ses aspects de genèse, d'approches, d'enjeux et principes, d'acteurs et champ d'application, d'outils et méthodes et sans oublier également les risques. Dans une logique d'échanges d'expérience, un stage professionnel a été effectué afin d'apprécier la mobilisation citoyenne dans un projet à Montréal. Enfin, une matrice d'aménagement participatif est proposée pour servir d'outil de pilotage dans l'aménagement du quartier Jean-Folly dans la commune de Port-Bouet (Abidjan). Celle-ci a pour objectif d'affiner et structurer la participation du projet afin de capitaliser les pratiques et les habilités des populations.

Mot-clefs : Gouvernance-aménagement-quartiers défavorisés-participation ou mobilisation citoyenne-innovation sociale- information-consultation-coconstruction-Codécision-Coproduction.

Abstract

Citizenship participation as a tool or governance approach for improving the layout of neighborhoods, is the basis of research with the theme "Urban governance and participatory urban slums in Abidjan: Contribution of the process of citizenship participation residents of the island Pelletier (Montreal. "Indeed in recent decades, informal settlements are being restructured to achieve harmony with the overall planning. raises But the operation a few times because of fierce controversy the opinion of citizens and their participation is often less considered in the procedure. therefore this study explores an innovative approach based on participatory management with a strong inclusion of local populations where citizen participation . Participation which gives particular emphasis to the promotion of initiatives and practices of individuals and communities at the local level. approach whose use has the advantage of reducing conflict and mistrust and especially synergy of actors (citizens, elected officials, community organizations) in the conduct of development tasks.

Therefore, the theoretical analysis has weighed down on citizen participation in its genesis, its approaches, issues and principles, actors and its scope, tools and methods and also not forgetting its risks. In logic benchmarking, professional traineeship was made with the aim of assessing the conduct of a participatory process focused on civic engagement in a project in Montreal. Finally, a matrix of participatory management is proposed to serve as a management tool in the development of the district Jean-Folly located in the town of Port-Bouet (Abidjan). It aims to refine and organize participation in a development project to build the skills

and practices of the people.
Keyword: Governance-development-neighborhoods-participation or civic engagement, social innovation, information and consultation, co-construction, Co-Codecision

Liste des acronymes et abréviations utilisés

ANDES : Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires

BNETD : Bureau National d'Études Techniques et de Développement

COMMUNAGIR : Agir en Commun

CLD : Centre Local de Développement

DCGTX : Direction Centrale de Grands Travaux

CP : Comité de Promoteur

CSA : Comité de Sécurité Alimentaire

CMSA : Comité de suivi de la mesure de la Sécurité Alimentaire

CRDS : Centre de Recherche en Développement social

CRISES : Centre de Recherche sur les Innovations Sociales

INS : Institut National de Statistique

IUPE : Incubateur Universitaire Parole D'Exclus

DSP : Direction de Santé Publique

MACOM : Mission d'Appui à la Conduite d'Opération Municipale

MNS : Montréal Nord en Santé

MNC : Municipalité Régionale de Comtés

PE : Parole d'Exclus

PRIP : Projet pour le Rassemblement de l'Îlot de Pelletier

RCCQ : Regroupement de Cuisines Collective du Québec

RCIP : Rassemblement des Citoyens de l'Îlot Pelletier

UQAM : Université de Québec de Montréal

SHAPEM : Société d'Habitation Populaire de l'Est de Montréal

SICOGI : Société Ivoirienne de Gestion Immobilière

SOGEFIA : Société Gestion des Fonds Immobiliers d'Abidjan

SOVERDIE : Société pour le Verdissement

Table des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés	v
Table des matières.....	vi
Introduction	1
Contexte et justification.....	1
1 La question d'aménagement et de gouvernance des quartiers défavorisés à Abidjan	4
1.1 Contexte et origine du phénomène.....	4
1.1.1 Le contexte socio –économique marqué par une longue crise.....	4
1.1.2 Une croissance démographique très spectaculaire.....	4
1.1.3 Une politique urbaine exemplaire mais en panne.....	5
1.2 Etat des quartiers défavorisés du District d'Abidjan	5
1.2.1 Les réalités socio-économiques marquées par la pauvreté et l'insécurité.....	5
1.2.2 L'environnement du milieu; un vrai casse tête pour les autorités	6
1.2.3 La Gouvernance des quartiers précaires, un conflit permanent entre acteurs urbains.....	6
1.2.4 La situation des zones du quartier précaire Jean-Folly dans la commune de Port-Bouët	7
1.3 Présentation de quelques initiatives citoyennes dans l'aménagement des quartiers.....	8
1.3.1 La rénovation des quartiers précaire de «-campement » à Koumassi.....	8
1.3.2 L'aménagement urbain d'ABOBO BAOULE	9
1.4 Les contraintes de la dynamique citoyenne.....	9
1.4.1 La faible synergie des acteurs.....	9
1.4.2 La faible maitrise des outils et méthodes de participation citoyenne	10
1.4.3 Une faible capitalisation des pratiques citoyennes	10
1.5 Questions de la recherche	10
1.6 L'Objectif et résultat de la recherche.....	11
1.7 Propositions de recherche	11
2 La participation citoyenne : Théorie et revue de littérature	12
2.1 Le cadre Théorique.....	12
2.1.1 Définitions de quelques concepts pour se comprendre	12
2.1.2 Les origines et approches de la participation ou la mobilisation citoyenne en milieu urbain...	14
2.1.3 Les approches de participation citoyenne en milieu urbain	17
2.1.4 Principes et enjeux de la participation citoyenne	17
2.1.5 Les formes, méthodes et outils de la participation citoyenne.....	18

Les différentes formes de participation.....	18
2.1.6 Les outils et méthodes de la participation citoyenne	19
2.1.7 Les acteurs et champs de la participation citoyenne	19
2.1.8 Risques liés à la participation citoyenne.....	20
2.2 Cadre opératoire.....	21
Le cadre opératoire de l'étude est basé sur deux variables principales.	21
• Variable indépendante : La participation citoyenne	21
• Variable dépendante : l'aménagement et la gouvernance des quartiers	21
3 Considération d'ordre méthodologique	22
3.1 L'étude de cas	22
3.2 Le renforcement des capacités.....	23
3.3 -Phase 2 : La collecte de données.....	23
3.3.1 la recherche documentaire :.....	23
3.3.2 L'observation participante.....	24
3.3.3 L'entretien :.....	24
3.4 Le choix du quartier précaire Jean-Folly dans la Commune de Port-Bouët.....	25
3.5 Analyse et interprétation du processus de mobilisation citoyenne et propositions.....	25
4 Proposition de participation citoyenne : Expérience du projet alimentaire de l'îlot pelletier et proposition de matrice d'aménagement participatif à Abidjan.....	27
4.1 Processus de participation citoyenne dans le projet sécurité alimentaire	27
4.1.1 Mise en contexte de l'étude.....	27
4.1.2 Pourquoi la mobilisation citoyenne comme approche de solution?	27
4.1.3 Présentation de la zone de projet.....	28
4.1.4 Les acteurs de participation et mobilisation citoyenne.....	29
4.1.5 Le processus de la mobilisation citoyenne.	29
4.2 Analyses des actions menées	35
4.2.1 Comme points forts à consolider	35
4.2.2 Les points faibles à améliorer.....	36
4.3 Proposition de matrice d'aménagement participatif pour l'amélioration des quartiers défavorisés à Jean Folly (Commune de Port-Bouët).....	38
4.3.1 Esquisse conceptuelle de la matrice d'aménagement participatif.....	38
4.3.2 Quelques propositions d'appropriation de la participation citoyenne dans les projets de développement.....	41
CONCLUSION GENERALE.....	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	44
Annexes	46
Liste des illustrations.....	46

Liste des tableaux	46
Glossaire	49

Introduction

Contexte et justification

Le rapport de BRUNTLAND¹ sur le développement durable et de ses enjeux, ont fortement influencé l'exercice de gouvernance de façon globale et la gouvernance territoriale en particulier. Laquelle gouvernance s'est fortement enrichie avec la prise d'avis des citoyens et surtout la prise en considération de leur pratiques et habilités d'où la participation citoyenne. Un concept qui en quelques années s'est imposé comme une approche indéniable de développement local ou territorial. Nombre d'acteurs notamment des intellectuels, chercheurs, élus, acteurs d'organisations communautaires et des citoyens, lui portent un réel intérêt.

L'origine de la participation citoyenne remonte des pays anglo-saxon, latino-américains, européens. En Afrique, le concept a pris de l'ampleur avec la décentralisation et le pluralisme sociopolitique amorcés dans les années 1980 et 1990 chez bon nombre de pays africains.

De ce fait, la participation citoyenne apparait comme un outil de gouvernance participative utilisant dans sa démarche des variables notamment l'information, la consultation, la concertation, la construction, la décision et la coproduction, etc. Démarches qui contribuent à libérer de façon significative les énergies des populations surtout celles vulnérables et défavorisées, souvent victime d'exclusion et de marginalisation. Elle consiste également à renforcer la gouvernance locale ou de proximité axée sur la collaboration des différents acteurs (citoyens, autorités publiques et organismes de développement, privés, universitaires).

Mais si l'action de participation a plus d'échos favorables en milieu rural en Afrique, en milieu urbain en revanche, l'approche reste à construire. Son usage dans la gestion des affaires publiques est timide. Alors qu'il pourrait être une alternative de gouvernance crédible pour atténuer de nombreuses contradictions entre citoyens et pouvoirs locaux en milieu urbain. Dès lors, la réflexion mérite d'être approfondie quand à son usage dans la gestion des affaires publiques et dans la gouvernance des cités en Côte d'Ivoire.

Telles sont les motivations réelles qui justifient l'étude dont les champs d'application se trouvent être les milieux urbains défavorisée appelés communément quartier précaire à Abidjan. L'enjeu est d'appréhender d'une part la participation ou la mobilisation citoyenne dans toutes ses dimensions et d'autres parts susciter son appropriation par tous les acteurs dans l'aménagement et la gouvernance locale.

La thématique de l'étude est : **Aménagement participatif et gouvernance des quartiers urbains défavorisés à Abidjan**

¹ Madame Gro Harlem BRUNTLAND a été Premier Ministre de la Norvège,

- *Pertinence de l'étude*

Au point de vue scientifique, l'étude privilégie l'analyse de certains paradigmes sociaux développés dans le cadre du développement local et du développement communautaire. Elle permet de tester certains modèles innovants d'analyse sociale ainsi que des théories développées pendant ses dernières décennies dans la recherche en sciences sociale.

Au point de vue managériale et de gouvernance, cette étude nous plonge dans le management de projet dont le mode de gestion des projets de développement technique ou sociaux demande une implication des populations. Cette donne ou mode de gouvernance a pour avantage d'accroître le succès des projets mis en œuvre, de capitaliser la pratique des populations notamment leur savoir et savoir faire afin de garantir la durabilité des actions.

Au niveau du développement, l'étude sur la participation citoyenne, nous ouvre les perspectives d'une gouvernance sociale et innovante mettant en relief la synergie et la coconstruction des différentes parties prenantes. Approche qui permet de créer les conditions favorables de collaboration des acteurs (institutionnels, les acteurs privés et enfin les citoyens ainsi que les organisations communautaires) afin d'assurer le succès des actions de développement.

Présentation de la ville d'implémentation potentielle de l'étude

Situé au Sud de la Côte d'Ivoire au bord du Golf de Guinée, le District d'Abidjan s'étend sur une superficie de 2078,7 km² soit 0,64 % du territoire national. Il est la capitale économique de la Côte d'Ivoire et l'agglomération la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone avec une population estimée en 2012 près de 5.000.000 d'Habitants. (INS)². Son ressort territorial comprend 86 localités rurales et treize (13) communes dont dix (10) pour la ville d'Abidjan (Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Plateau, Port-Bouët, Treichville et Yopougon) et trois (3) communes périphériques Anyama, Bingerville et Songon. (Voir carte ci-dessous)

Mais pour la présente étude, une attention particulière sera portée sur le quartier Jean Folly dans la commune de Port-Bouët comme quartier d'implantation du projet pilote de participation citoyenne.

Figure 1. Carte de la circonscription administrative du District d'Abidjan



Source: CCT/ BNETD, 1998

² Institut National de la Statistique

Le cadre structurel global de la recherche est le suivant : Au titre du premier chapitre, il est présenté la question de l'aménagement et la gouvernance des quartiers défavorisés à Abidjan ainsi que les questions, objectifs et proposition de recherche. Le second aborde la revue de littérature et le cadre théorique. Le troisième, les considérations d'ordre méthodologique et enfin le dernier chapitre analyse l'étude de participation citoyenne à Montréal et la proposition de matrice d'aménagement participatif pour la mise en œuvre du projet pilote à Abidjan.

1 La question d'aménagement et de gouvernance des quartiers défavorisés à Abidjan

1.1 Contexte et origine du phénomène

Le développement des quartiers défavorisés et sa problématique de gestion ont pris naissance depuis les années 1980 au niveau du district d'Abidjan. Il semble être la résultante d'un certain nombre de facteurs notamment la longue crise socio-économique, la démographie galopante, l'urbanisation discriminante, la gouvernance locale, etc.

1.1.1 *Le contexte socio-économique marqué par une longue crise*

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un contexte économique favorable de 1960 à 1980. Elle s'est engagée dans d'importantes actions de développement social et urbain. Cela a eu comme résultat la modernisation du paysage national marquée par le dynamisme du tissu économique et industriel et l'amélioration du niveau de vie des populations. Ce dynamisme socio-économique a été plus significatif dans les localités urbaines et particulièrement à Abidjan. Principale agglomération du pays, le District d'Abidjan a eu son tissu industriel et commercial prendre de l'ampleur dans les années 1970. Le volume et l'importance des affaires économiques se sont accrus avec plus 70% du potentiel du pays.

Ainsi, en deux décennies après l'indépendance, Abidjan devient l'une des plus importantes métropoles de la sous région ouest africaine. Cependant, la crise économique des années 1980 va porter un sérieux coup à cette dynamique. Ses conséquences sociales seront le chômage, la pauvreté grandissante et le développement des quartiers marginaux.

1.1.2 *Une croissance démographique très spectaculaire.*

La Côte d'Ivoire compte une population estimée à 22 millions d'habitants. La densité moyenne est de 60 hbt/km². Abidjan, la principale agglomération du pays dispose quand elle près de 5 millions d'habitants, soit 25% de la population nationale et 40% de la population totale urbaine.

En effet, l'agglomération a vu sa population passée de 1 026 738 habitants en 1975 à 3 125 890 en 1998 et estimée à plus de 5.000.000 habitant (INS) en 2013. Ce dynamisme démographique est lié en partie à la conjugaison de trois facteurs : une croissance naturelle très forte, un solde migratoire positif et une forte croissance économique de la ville d'Abidjan. Leur influence sur les équipements, les infrastructures et les logements, est significative, ce qui explique par ailleurs en partie le développement des quartiers défavorisés ou précaires disséminés dans toutes les communes du District.

1.1.3 Une politique urbaine exemplaire mais en panne

La politique urbaine et de l'habitat en Côte d'Ivoire date de l'époque coloniale. Après l'indépendance de 1960, la volonté affichée de l'Etat de poursuivre cette politique s'est vue renforcée par la situation économique favorable. Ainsi, l'Etat met en place une politique urbaine et de l'habitat Elle avait pour objectif d'assurer la planification urbaine et la construction des logements. Ces actions s'appuyaient sur les outils normatifs de planification tels que le plan d'urbanisme directeur pour les villes moyennes et un schéma directeur pour les agglomérations urbaines de plus de 100.000 habitants. L'Etat crée également dans les années 1970, plusieurs structures dont la SICOI³ et la SOGEFIA⁴ pour la construction des habitats et les DCGTX⁵, actuel BNETD pour le contrôle et le suivi des grands travaux.

Par ailleurs, cette politique urbaine et de l'habitat a été largement en faveur du District d'Abidjan jusqu'à 1980. Elle a permis de lui doter en quartiers résidentiels de plus de 50 000 logements sociaux économiques et de moyens et haut standings. Les quartiers concernés étaient les communes Yopougon, Koumassi, Marcory, Port-Bouet et Cocody. Ainsi, en moins de dix (10) années, la Côte d'Ivoire est devenue le pays qui présente un taux d'urbanisation les plus denses en Afrique noire, et Abidjan, l'une des agglomérations, la mieux urbanisée et planifiée des villes d'Afrique francophone.

Cependant, la crise économique des années 1980 et le plan d'ajustement structurel appliqué, imposent aux autorités de revoir toute la politique de l'habitat. Cette réforme comme le souligne PAULAIS, (2005) a été marquée par le retrait de l'Etat sur le secteur de logements et la mise en place d'une série de dispositions faisant prendre le relais par le secteur privé. Dès lors, l'on assiste à une baisse de production d'habitats au niveau du District avec un déficit estimé à ce jour à près de 400.000 logements DSRP, (2009). Les constructions des sociétés immobilières privées sont chères et hors de portée des populations à revenu modeste. Ces situations étaient à l'origine du développement d'habitats illégaux donc des bidonvilles ou quartiers précaires, facteurs de la marginalité urbaine DIAHOU, (2000).

1.2 Etat des quartiers défavorisés du District d'Abidjan

Appelé communément quartiers précaires, ces quartiers s'opposent aux quartiers modernes par leur situation socio-économique morose, le peu ou absence d'aménagement et les problèmes environnementaux.

1.2.1 Les réalités socio-économiques marquées par la pauvreté et l'insécurité

Les quartiers précaires à Abidjan sont caractérisés par une forte densité de population avec pour dénominateur commun, la pauvreté et la précarité. Les populations qui y vivent sont hétérogènes. Elles sont composées d'allochtones provenant très souvent de l'exode rural ainsi que des allogènes provenant des pays voisins de la Côte d'Ivoire (Benin, Burkina Faso, Mali, Togo, Ghana...).

³ Société Ivoirienne de construction et de Gestion Immobilière

⁴ Société de Gestion de Fonds immobiliers d'Abidjan

⁵ Direction Centrale de Grand Travaux aujourd'hui Bureau National D'Etude Technique et Développement (BNETD)

Ces quartiers restent marqués par la pauvreté des populations, due l'ampleur au chômage et à l'insécurité. Selon le DSRP⁶, 2009, le niveau de pauvreté en Côte d'Ivoire s'est considérablement accru. Il est passé de 38,5% en 1985 à 48,9% en 2009 soit plus de 10.000.000 habitants sur une population d'environ 22.000.000 d'habitants, vivant avec moins d'un dollars par jour.

Au niveau des zones urbaines, la pauvreté a également progressé et demeure très significative dans le District d'Abidjan. Le taux est passé de 14,8 % en 2002 à 21,7% en 2008. Il est presque le double dans les quartiers défavorisés ou les populations sont confrontées à plusieurs contraintes (accessibilité, transports, gestion de déchets, assainissement, insuffisance des équipements sociaux de base).

Pour survivre, ces populations mènent des activités informelles comme employés de maison, ouvriers temporaires d'industrie...etc. La crise sociopolitique déclenchée en 2002 a amplifié également le niveau de pauvreté dans ces quartiers, De nombreuses populations déplacées des zones de guerre ont trouvé refuge dans ces quartiers. Outre la pauvreté, il faut souligner l'insécurité. En effet, sous équipés et peu électrifiés, ces quartiers sont la base arrière de gangs à l'origine des trafics illicites et de violences diverses.

1.2.2 L'environnement du milieu : un vrai casse tête pour les autorités

La précarité et la marginalité des quartiers s'expliquent aisément à travers la topographie et le nom qui leurs sont attribués. Il traduit, comme le fait remarquer BEUGRE (2005), l'état de la pauvreté et de l'exclusion des populations. Ces quartiers sont implantés généralement dans des sites à risques (plaines hydromorphes, des bassins versants (Boribana, Moussikro à Attécoubé), des vallées comme Goblet ou des sites sous des lignes électriques de haute tension, etc).

Sites sujets à des inondations et de glissement de terrain à chaque saison de pluie faisant de nombreuses victimes. Quant aux bâtis, ils sont faits à base des matériaux de récupération ou de seconde main (bois, tôles usées). L'assainissement est presque inexistant. L'enlèvement des déchets domestiques n'est pas régulier à cause de l'accès difficile.

1.2.3 La Gouvernance des quartiers précaires, un conflit permanent entre acteurs urbains

La création et l'extension d'un quartier précaire se justifient souvent par la passivité de l'administration. Exceptés, quelques quartiers autorisés par l'Etat, la plupart des quartiers ont pris naissance dans l'illégalité au grand mépris de l'application des directives et normes juridiques et administratives. Leur création s'est faite, soit sur la base clanique ou soit par squattérisation des réserves foncières ou du déguerpissement des populations sur les sites provisoires lors des grands travaux (KOUMOUE, 2009). Ainsi, l'existence et la pérennisation des bidonvilles et leur gouvernance dans la sphère urbaine du District se sont solidifiées à travers une organisation en communauté. Laquelle communauté est devenue, un acteur incontournable dans la gestion de quartiers précaires à Abidjan comme le qualifie DIAHOU, (2000) en ces termes :

⁶ Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Côte d'Ivoire, 2009

« L'habitat précaire devient un lieu de négociation, de marchandage entre citoyens en quête de pouvoirs et collectivités nanties de pouvoirs... »

Actuellement, la gestion de ces quartiers n'est pas sans heurt. Les autorités et communautés ne partagent pas très souvent la même vision quant à leur rôle dans le processus d'aménagement ou de gouvernance.

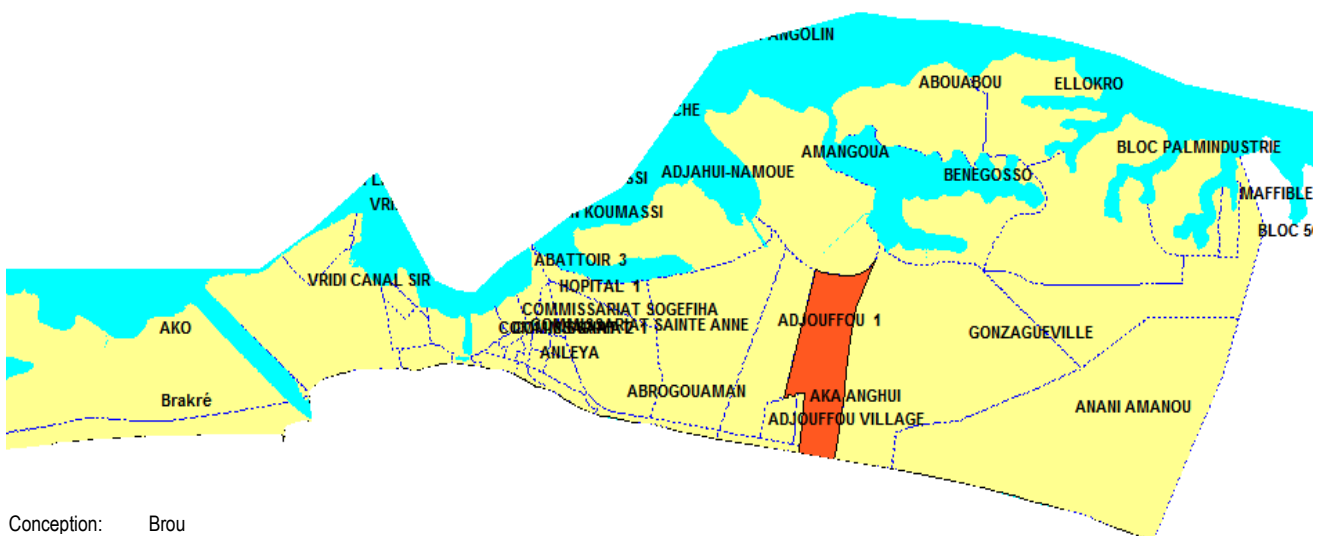
1.2.4 La situation des zones du quartier précaire Jean-Folly dans la commune de Port-Bouët

Jean-Folly est un quartier précaire situé dans la commune de Port-Bouët entre l'aéroport d'Abidjan et le long de la route qui mène à la ville de Grand-Bassam. Sa population est estimée à 10 000 habitants (INS) et est très cosmopolite. Elle renferme des ivoiriens et non ivoiriens venus des pays voisins notamment les ghanéens, les togolais, les béninois ainsi que des nigériens. Cette population est caractérisée par sa jeunesse. Cependant, comme tous les quartiers précaires du District d'Abidjan, Jean Folly est confronté à de sérieuses difficultés. Il s'agit du chômage des jeunes avec un taux qui avoisine les 80%, de la violence urbaine marquée par des vols mineurs, de l'escroquerie, de la prostitution et des agressions récurrentes des personnes.

Outre ces difficultés, il faut souligner le sous équipement du quartier en éclairage public et d'approvisionnement en eau potable.

Pour trouver une réponse à tous ces problèmes, une enquête a été menée auprès des populations. Il en ressort comme attente, le renforcement et la prévention des actes de violence et d'insécurité dans le quartier, l'aménagement de la voirie, l'électrification du quartier, la création d'emplois-jeunes, l'amélioration du système de veille de nuit, la création d'un poste de police ainsi que des patrouilles mixtes. FISU⁷⁷, (2013).

Figure 2. Carte du quartier Jean-Folly dans la commune de Port-Bouët (Abidjan)



Conception: Brou

⁷⁷ Forum ivoirien pour la sécurité urbaine (FISU) qui a conduit plusieurs études dans des quartiers précaires à savoir Jean Folly (commune de Port-Bouët, Gobelé Cocody dans le programme de lutte contre l'insécurité urbaine.

1.3 Présentation de quelques initiatives citoyennes dans l'aménagement des quartiers.

Les premières rénovations des quartiers précaires dans le District ont été initiées par l'Etat au début des années 1983. Les collectivités locales ont pris le relais dans les années 2001. Elles ont mis l'accent sur la rénovation et la restructuration des quartiers précaires. Mais, de toutes les actions, l'expérience de l'aménagement de Grand Campement (commune de Koumassi) et d'Abobo Baoulé (commune d'Abobo), a été fortement appréciée par les gestionnaires, les abidjanais ainsi que les bailleurs de fonds. Un aménagement qui a été marqué par des actions d'équipement et de restructuration urbaines avec une nette implication des populations. Une fédération de synergie des acteurs concertée qui a permis de réduire non seulement les conflits et d'atteindre les objectifs du programme.

1.3.1 La rénovation des quartiers précaire « Grand-campement » à Koumassi.

Grand-Campement est un bourg créé à la suite des grands travaux d'Etat. Il était le lieu d'habitation des petits ouvriers et employés de maison. Avec une population estimée en 2000 à près de 80.000 habitants, Grand Campement était l'un des plus importants quartiers précaires du District d'Abidjan. Il était non aménagé et sous équipé.

Au vu de ces constats, les autorités municipales ont conduit des travaux de rénovation urbaine de 2000 à 2003 avec les populations et d'autres partenaires (MACOM⁸, la Banque mondiale ...).

Dans le processus, l'action des populations se décline comme suit :

- Phase 1 : la mise en place du Comité de leader de communauté, composé de responsables des communautés diverses qui habitent le quartier. Porteur local du projet, ce comité a exprimé le vœu de la restructuration du quartier pour plus de commodité vitale,
- Phase 2 : La mise en place d'une coalition d'acteurs autour du projet. Elle se compose de la Mairie de Koumassi commune, le porteur du projet, la MACOM, partenaire technique, et la Banque Mondiale, partenaire financier du projet,
- Phase 3 : la mise en place du Comité d'Aide à la Restructuration (CAR) qui a donné un appui opérationnel lors des travaux d'équipements, de lotissements et d'ouverture des voies. Ce comité regroupe les jeunes des quartiers identifiés et sélectionnés en fonction de leur qualification,
- Phase 4 : la mise en place d'un groupement à Vocation Coopérative d'Habitation (VCH), composé des populations locales en charge de la supervision des travaux, de collecte des contributions financières des populations pour l'acquisition de terrains, le recasement des populations, le dialogue avec les autres acteurs impliqués dans la conduite du projet.

Les principaux résultats obtenus sont : l'ouverture des voies structurantes, le lotissement de la zone ; le renforcement des équipements (construction de poste de police, d'écoles primaires, extension d'alimentation en eau, d'électrification), la responsabilisation des chefs communautaires, le renforcement du dialogue entre

⁸ Mission d'appui à la Conduite d'Opération Municipale, structure d'appui à la décentralisation en Côte d'Ivoire, créée 1994.

les autorités municipales et les chefs communautaires, le développement de projet pour la lutte contre la pauvreté et enfin l'amélioration de l'image de marque du quartier.

1.3.2 *L'aménagement urbain d'ABOBO BAOULE*

Village Tchaman⁹, appelé communément Ebrié, peuple autochtone lagunaire, Abobo baoulé est un quartier de la Commune d'Abobo¹⁰. Commune qui renferme près de 1.000.000 habitants (INS, 2013) et est globalement sous équipée.

Le village, confronté à toutes les contraintes, a entrepris dans les années 2001 de grands travaux d'aménagement grâce à la mobilisation de la communauté villageoise. Elle a consisté à l'élaboration d'une étude diagnostique et un plan d'action. La mise en œuvre de ce plan s'est faite grâce à la participation des habitants à travers les cotisations et l'aide financière extérieure. Cette communauté est structurée en trois grandes composantes à savoir la chefferie, les comités de jeunes et des femmes.

Outre la communauté, il faut relever que l'appui institutionnel et technique de la mairie d'Abobo et de la MACOM a été très déterminant dans les actions d'aménagement. En termes de résultats objectivement vérifiables, il faut citer entre autres : le revêtement des voies structurantes et les canalisations pour l'évacuation des eaux usées ; l'aménagement paysager des accotements des rues; l'adressage des rues et voies avec une toponymie locale, la construction des équipements de bases, (le centre sanitaire Communautaire, le hall d'information, le centre culturel équipé, la création d'un site internet, l'enseigne lumineuse, une gare d'autobus).

1.4 Les contraintes de la dynamique citoyenne

Bien que les actions de participation des populations aient été déterminantes dans bon nombre de projets sociocommunautaires à Abidjan ou dans l'ensemble du pays, la participation citoyenne, comme outil de gouvernance locale et gestion de projets a un impact faible dans la gouvernance globale. Les raisons sont entre autres :

1.4.1 *La faible synergie des acteurs.*

Un des objectifs de la décentralisation amorcée en 1980 en Côte d'Ivoire, était de favoriser le développement local à travers la participation communautaire dans les actions de développement. Cette nouvelle donne de gouvernance a conduit à la création de collectivités décentralisées. Mais après trois décennies de mise en œuvre, ces entités décentralisées accordent peu d'intérêt à la participation. Les collectivités demeurent, toujours les seuls maîtres du jeu du développement local et les populations, en position de revendicateur de services. De ce fait, de nombreuses actions en faveur des quartiers défavorisés ont connu généralement moins de succès. A titre d'exemple, il faut noter le peu de succès du recasement des populations de l'ex

⁹ Peuple autochtone, vivant dans le District d'Abidjan

¹⁰ Abobo fait partir des treize communes qui composent le District d'Abidjan, toutes disposent d'une autonomie financière et juridique en matière de gestion et de gouvernance.

quartier précaire de Washington situé à Cocody (Abidjan) et résistances des populations dans les actions de rénovation ou de recasement dans nombre de quartiers précaires à Abidjan.

1.4.2 *La faible maîtrise des outils et méthodes de participation citoyenne*

La participation des populations dans les projets de développement a eu toujours beaucoup de succès dans les intentions que dans la pratique. En effet, la faible maîtrise des outils et méthodes participatifs demeure une des contraintes chez les populations ou de citoyens. Cette situation paraît plus complexe dans le projet technique notamment l'aménagement (assainissement, l'urbanisme, la voirie, la gestion de déchets..) où la voie des experts ou des bureaux d'études reste prépondérante. Pour les projets sociaux notamment ceux relatifs à la santé, à l'éducation, aux projets générateurs de revenu, quelques résultats significatifs ont été enregistrés en matière de participation mais leur portée dans la durée est encore limitée. Le renforcement de capacités des acteurs (citoyens, organismes communautaires, acteurs institutionnels, ou techniques) mérite d'être privilégié pour mieux adapter leurs actions et prendre en compte la participation dans la mise en œuvre des projets.

1.4.3 *Une faible capitalisation des pratiques citoyennes*

Quelques initiatives citoyennes ont été expérimentées autour de certains projets notamment les projets d'aménagement, d'environnement et les projets de type social. Actions financées le plus souvent par les partenaires au développement. Elles sont mises en œuvre, soit par des groupes citoyens de quartiers, des volontaires, ou soit par des organismes communautaires. Cependant, il faut souligner la faible capitalisation des pratiques citoyennes.

- L'analphabétisme et la pauvreté

La faible participation ou mobilisation des populations dans les projets en milieu urbain s'explique aussi par l'analphabétisme. En effet, le taux d'analphabétisme reste encore significatif à Abidjan surtout dans les quartiers défavorisés. Ces populations disposent peu de moyens pour obtenir des informations fiables, car la plupart sont données en français, langue officielle du pays. Cette situation handicape sérieusement la participation et rend réfractaire les populations vis-à-vis de certains projets de développement. Les autorités comme les organisations communautaires ont peu d'alternative face à cet état de fait d'autant plus que le caractère très varié des populations urbaines nécessite l'usage du français.

Outre l'analphabétisme, il faut souligner la pauvreté grandissante des populations. Ces dernières face aux nombreux besoins, ont toujours accordé une priorité aux projets d'impact rapide. Les projets à moyen et long terme qui nécessitent plus d'actions périodiques de mobilisations et de réunions diverses ne motivent guère leur participation et leur adhésion.

1.5 Questions de la recherche

Les quartiers précaires, qu'ils soient illégaux ou occupant des sites non constructibles, font désormais partie du paysage urbain d'Abidjan car d'importantes populations y vivent. De ce fait, les acteurs institutionnels

centraux ou locaux optent pour une politique de restructuration, de rénovation ou recasement si nécessaire depuis près d'une décennie.

Cependant, dans la conduite de cette politique, l'usage des moyens unilatéraux et peu collaboratifs par les acteurs institutionnels suscite toujours des polémiques ou conduit aux bras de fer entre population résidente et autorité. Des actes très souvent dénoncés par les défenseurs de droit de l'homme ou des bailleurs de fonds.

Pourtant la prolifération de quartiers précaires ; leur état de promiscuité sociale et environnementale avec des victimes récurrentes des inondations et de glissement de terrain à chaque saison pluvieuse, nécessitent une attention de tous les acteurs urbains. Au regard des enjeux ne serait-il pas judicieux d'explorer d'autres approches d'aménagement et de gouvernance des quartiers défavorisé ? En d'autres termes,

Comment la participation citoyenne pourrait-elle contribuer à l'aménagement et la gouvernance des quartiers précaires dans le District d'Abidjan et plus spécifiquement le quartier Jean-Folly dans la Commune de Port-Bouët ?

1.6 L'Objectif et résultat de la recherche

Notre étude vise à contribuer à l'amélioration de l'aménagement et la gouvernance des quartiers défavorisés du District d'Abidjan notamment Jean-Folly à travers l'approche de la participation citoyenne.

Objectif spécifique

- ✓ Analyser l'approche conceptuelles et les outils et méthodes de la participation citoyenne ;
- ✓ Examiner le processus de participation citoyenne provenant d'une étude de cas à Montréal au Québec,
- ✓ Proposer une matrice d'aménagement participatif du quartier Jean Folly dans la commune de Port-Bouët (Abidjan) ainsi que les conditions de sa mise en œuvre.

Résultats attendus

- L'approche conceptuelle et les outils de la participation ou mobilisation citoyenne sont présentés;
- Les résultats et leçons d'une étude de cas de la participation ou mobilisation citoyenne à Montréal (Québec) sont partagés;
- Une matrice d'aménagement participatif du quartier Jean-Folly est élaborée.

1.7 Propositions de recherche

L'aménagement et la gouvernance des quartiers défavorisés à Abidjan notamment à Jean-Folly pourraient donner des résultats significatifs si l'approche participation citoyenne est maîtrisée et utilisée par tous les acteurs comme un moyen ou outil de gestion urbaine.

2 La participation citoyenne : Théorie et revue de littérature

Le concept de participation citoyenne fait l'objet d'une abondance de littérature parce que centre d'intérêt de plusieurs intellectuels, chercheurs et praticiens, politiciens. Pour mieux appréhender le concept, la présente revue est structurée en deux points notamment le cadre théorique et le cadre opératoire.

2.1 Le cadre Théorique

2.1.1 Définitions de quelques concepts pour se comprendre

Le citoyen et la citoyenneté : Le citoyen n'est pas l'individu avec son égoïsme, ses appétits, son aveuglement en face des intérêts de la collectivité. C'est l'homme débarrassé des préjugés de classe et des soucis inhérents à sa condition économique, capable d'opiner sur les choses publiques en faisant abstraction des avantages personnels qu'il peut retirer de la décision, bref une sorte de saint laïc qui fait taire ses passions pour que ne s'exprime par lui que la volonté générale qui n'est autre que la voix de la raison.¹¹ ;

La participation : Selon la BAD, (2001) ; la participation est définie « comme le processus par lequel des personnes intéressées (parties prenantes) influencent et contrôlent ensemble les initiatives de développement, les décisions et ressources qui les concernent ». Dans la pratique, cela implique l'adoption des mesures pour identifier les parties prenantes concernées, partager l'information avec elles, écouter leurs points de vue, les impliquer dans le processus de planification du développement et de prise de décision, contribuer au renforcement de leurs capacités et enfin, leur donner la possibilité d'initier, de gérer et de contrôler elles-mêmes leur propre développement.

La participation ou mobilisation citoyenne : pour Mercier & Saint Bernard, (2008), la participation citoyenne est l'implication des citoyens dans les processus décisionnels qui concernent des enjeux d'ordre public, tant au niveau local que national. Ainsi on distingue la participation politique qui est l'action d'exercer un pouvoir direct ou indirect sur les décisions dans l'espace public, la participation publique qui est le faite de prendre part au débat public concernant les enjeux des décisions d'ordre public et enfin la participation sociale est l'action des citoyens de s'impliquer dans des associations pour défendre des droits sociaux et transformer les politiques, les structures et les normes sociales. Par ailleurs, Mercier et al, (2009) ; appréhendent également la participation ou mobilisation citoyenne comme une notion qui met en relation plusieurs acteurs à savoir les acteurs institutionnels, privés et la communauté. Elle a pour but de soutenir le développement des communautés dans des initiatives diverses notamment le développement local, le développement social, la revitalisation des quartiers, la rénovation des quartiers pauvres, l'aménagement du territoire. Ils poursuivent en expliquant que le concept est un processus qui se construit sur la base des composantes essentielles que

¹¹ Tiré de <http://www.cafes-citoyens.fr/comptes-rendus/168-quest-ce-que-un-citoyen-aujourd-huisources>, consulté le 30/03/2013

sont : la reconnaissance et renforcement des capacités d'agir des communautés ; de favoriser la participation citoyenne ; susciter le partenariat à l'intérieur des lieux de concertation et enfin de créer un climat propice à l'action.

GRIDE¹²,(2005), définit également le concept comme l'ensemble des normes, des pratiques et des mécanismes qui permettent aux citoyens de contribuer à la vie d'une organisation ou d'exercer une influence sur la marche des affaires d'une communauté.

La démocratie participative : c'est une nouvelle forme de démocratie qui favorise une implication des citoyens dans les différents processus de décisions. Ils participent activement au débat public et aux différentes décisions concernant la politique locale, régionale, voire nationale. Ils élisent un représentant local à qui ils confient la responsabilité du vote des lois, mais souhaitent conserver un pouvoir de consultation et de participation : c'est un système mixte. Plusieurs principes caractérisent la démocratie participative : Une initiative législative aux citoyens, qui jouit d'un droit de vote étendu par rapport au système de démocratie "classique" ; La participation à des débats libres pour traiter les décisions à une échelle locale ; L'**examen** des propositions constructives des citoyens, à travers une organisation du système démocratique et consultatif.

L'innovation sociale : pour l'**Association de Région de France**¹³ , L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations. Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. Mais pour FONTAN, (2004), l'innovation a été associée aux technologies et a été abordée dans un cadre individuel ou entrepreneurial. Il soutient que l'innovation s'inscrit dans un processus plus large, porteur d'un ensemble de dimensions. Le processus d'innovation est certes technique, mais il est aussi social. Étudier une innovation, c'est mettre en lumière les ressources sociales, techniques, économiques, politiques et culturelles qui sont mobilisées par des acteurs individuels et collectifs. Cet ensemble d'éléments trouve corps et sens du fait qu'il prend place à une période et en un lieu précis. Dès lors, tant la dimension territoriale que la dimension temporelle sont importantes et donc à prendre en considération, car elles sous-tendent ce que les auteurs appellent « innovation socio-territoriale ».

Le leadership : Pour COMMUNAGIR¹⁴, le leader est un meneur, un rassembleur. Un leader sait où il va et pourquoi il y va, il partage ses valeurs et sa vision des choses. Il est ainsi capable de se donner de véritables objectifs, et par conséquent de proposer des objectifs aux autres. Sa vision n'est pas statique mais dynamique, elle permet de ne plus naviguer à vue, mais au contraire de partager un but commun. Ce rôle prend une place prépondérante dans l'action quotidienne d'un leader, notamment avec l'éclatement des

¹² Groupe de recherche et d'interventions en développement et en éducation publication,

¹³ <http://www.arf.asso.fr/formation-professionnelle>

¹⁴ Organisme communautaire qui mène des recherches et organise des séminaires renforcements des capacités sur la participation citoyenne à l'endroit d'autres organismes au Québec.

équipes et l'essor des outils de communication à distance. Il s'agit de donner du sens à l'action dans un monde qui évolue de plus en plus vite (avancées technologiques, globalisation, crise économique). Cela implique de créer et faire vivre une vision, en conformité avec ses valeurs ; présenter régulièrement une « Big Picture », c'est-à-dire une image du but à atteindre, d'orienter l'action vers la réalisation de la vision, donner du sens à l'action ; partager un but commun.) Pour RADON, (2002) être un leader, c'est parcourir un itinéraire formatif et que sa vie professionnelle évolue en quatre périodes fondamentales : la phase du leadership en individuel, la phase du leadership en collectif, la phase du leadership stratégique et politique ; la phase du leadership en mode créatif.

L'empowerment : Selon COMMUNAGIR, C'est une appropriation d'un pouvoir (power) qui permet à tout individu de s'affirmer, de s'autonomiser et de s'émanciper de la communauté. Il permet à l'individu d'exister en tant qu'être social, de répondre à l'ensemble de ses besoins et ambitions tout en respectant les valeurs et les normes de la société dans laquelle il vit, voir même de les dépasser et de les transformer. Il peut revêtir de nombreuses caractéristiques, selon les différents contextes et le lieu d'émergence. Il peut désigner une théorie, un cadre de référence, un plan d'action, un objectif, une idéologie, un processus, un résultat et parfois une conséquence. Ses caractéristiques varient selon qu'on se focalise sur l'individu ou le collectif.

2.1.2 Les origines et approches de la participation ou la mobilisation citoyenne en milieu urbain

- *Les origines de la participation citoyenne*

Les littératures relatives à la participation citoyenne indiquent que la notion de participation citoyenne est récente. Elle tire ses origines dans la démocratie qui naquit en Europe et étendue en Amérique et le reste du continent monde. Mais de façon singulière, la participation prendra de l'ampleur dans la démocratie représentative et participative. En effet, le développement local ou le développement de proximité a été un des facteurs déterminants de la participation ou la mobilisation citoyenne.

Ce développement axé sur la stratégie du développement à la base fait de l'implication et de la mobilisation communautaire ou citoyenne, un outil efficace de gouvernance locale de proximité. JOUVE (2005) dans ses travaux, explique que la participation citoyenne ou de la société civile est issue de la « crise de gouvernabilité ». Une crise qui remet en cause l'appareil d'Etat à savoir les conditions de la production de politique publique mais aussi la légitimité de la puissance publique constatée dans les années 1960. Pour l'auteur, Les facteurs qui l'expliquent cette crise sont : l'exercice du pouvoir reposant sur la domination ; la contestation du monde décisionnel centralisé ; la fragmentation du système décisionnel de l'Etat avec l'émergence de la décentralisation ; l'émergence de nouvelle problématique sociale et environnementale, la perte de confiance vis-à-vis des politiciens quand leur capacité à résoudre les problèmes et l'émergence d'une société civile revendicatrice de l'organisation du pouvoir, etc. Par ailleurs, TEILLET(2007) identifie précisément quatre origines qui fondent la participation citoyenne.

- La première est que la participation citoyenne est amorcée comme dispositif de gestion des quartiers les plus pauvres, elle a été créée, aux Etats Unis, pour gérer les quartiers les plus pauvres puis contrer la paupérisation des centres villes avec la naissance de la « démocratie participative » comme outil local d'affranchissement des groupes dominés,

- La seconde est relative à l'institutionnalisation des débats préalables à la décision d'un projet en général projet d'aménagement à travers la loi Bouchardeau¹⁵, loi européenne, dont l'objectif est d'atténuer avec les citoyens, les conflits lors de la réalisation des grands projets ou tirer partie des objections ou observations.
- La troisième, c'est la décentralisation qui est issue du mouvement survenu dans de très nombreux pays du monde à partir des années 1980. Ce mouvement a favorisé la liberté locales et plus de participation ainsi qu'une formalisation juridique de ce dernier en conseils de quartiers, conseils de développement...)
- Enfin, la participation est mise en place pour obtenir un avis citoyen sur des questions complexes (notamment par ses dimensions éthiques), nécessitant de décision publique. Mais qu'en est-il de l'origine de la participation citoyenne en Côte d'Ivoire et au Québec ?

- *La participation en Côte d'Ivoire*

En Afrique subsaharienne, l'on peut indiquer que la participation ou la mobilisation citoyenne ou communautaire trouve son origine dans l'organisation ethnosociologique de chaque peuple. Se mobiliser ou mobiliser les clans et, les tribus pour l'accomplissement de travaux d'intérêt général, est inhérent à la société d'Afrique subsaharienne.

Mais la participation la mieux connue est la mobilisation citoyenne institutionnelle qui tire ses origines de la période coloniale. Elle consiste à la consultation superficielle à défaut l'implication des populations dans les projets de développement publics dont les orientations et l'exécution opérationnelle étaient du ressort de l'Etat.

Néanmoins comme le souligne Zadi (2004), on note dans les villages ou quartiers urbains, des initiatives de mutuelle de cadres, de groupement à vocation coopérative, de coopératives de crédit et d'épargne, associations de jeunes, de femmes, de populations pour la construction ou le financement de certains équipements sociaux de base. Toutefois, il faut préciser que le vrai débat sur la participation citoyenne a pris de l'ampleur dans les pays d'Afrique subsaharienne avec l'avènement de la décentralisation et les projets bailleurs.

La décentralisation avec la création des communes

Bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne ont fait le choix de la décentralisation comme un moyen de promotion de la démocratie participative locale et du développement local. A l'instar de ces pays, la Côte d'Ivoire amorce sa politique de décentralisation en 1980. Celle-ci donne lieu à la création des communes. Comme le faisait remarquer Hauhouot, (2002) « *l'émergence des communes était perçue comme la voie devant conduire à la une démocratie participative et à l'intégration des forces sociales dans l'effort du développement* ». Malgré cela, la participation citoyenne reste peu visible, Les autorités décentralisées restent les seuls détenteurs des pouvoirs décisionnels et des choix de développement pour les populations dans la plupart des cas.

¹⁵ : Loi Bouchardeau sur la réforme des enquêtes publiques en 1983, Bruxelles, Europe.

- Les partenaires au développement.

Au cours de ces dernières décennies, la participation citoyenne occupe une place très importante dans les différents projets bailleurs. La prise en compte de ce concept s'inscrit dans la droite ligne de la bonne gouvernance, d'amélioration de la qualité, l'appropriation et la durabilité des projets et surtout dans la valorisation de l'habilitation des bénéficiaires. Son application concerne les interventions contre les inégalités et la pauvreté, les appuis multisectoriels tels que la rénovation urbaine, la gestion environnementale... que financent la plupart des bailleurs à savoir la Banque africaine de Développement ; l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'ACDI, le PNUD, etc.

La prise en compte du concept a été également très bénéfique dans les projets nationaux ou régionaux dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Mais il faut noter que les règles rigides des bailleurs engendrent parfois une méfiance ou une démobilisation dans bien des cas. Comme palliatif, des renforcements des capacités sont initiés au profit des ONG et des collectivités locales, les leaders communautaires, pour la maîtrise des outils et de méthode de participation selon les procédures des bailleurs.

- *La participation citoyenne au Québec.*

S'il y a une nation francophone qui dispose d'une tradition respectable en matière de participation ou mobilisation citoyenne, c'est inéluctablement le Québec (Canada). HAMEL et JOUVE (2006) souligne en ces termes

« de la démocratie participative à la participation citoyenne, depuis une quinzaine d'année maintenant, les termes de la participation à pris une nouvelle proportion dans les réformes de l'occident. Il semble pénétrée tout de part le champ sémantique de la politique, social et finalement culturel au Québec »

En effet, comme ils le rappellent, l'histoire de la participation est fonction de la construction de la nation québécoise. Elle est fait en trois phases dont celle 1952, période de l'émancipation institutionnelle ; 1970, émergence des mouvements sociaux en 1960 puis en 1980, début de la participation dans la gestion des affaires publiques. Ce faisant, le concept de participation ou mobilisation fait l'objet d'usage par de nombreuses organisations communautaires dans leurs actions diverses (santés, environnement, revitalisation de quartier...). Il faut souligner également que de nombreux mémoires, thèses, ont été consacrés à cette notion. De nombreux rapports et productions scientifiques relatifs à ce sujet, ont été développés par des centres de recherche et universités au Québec GARIEPY, et al, (2011). D'importants financements sont accordés aux organisations communautaire et universitaire pour l'accompagnement du processus de participation.

Par ailleurs, des Commissions de consultations publiques ont été également créées à cet effet. Il s'agit de la Commission de Consultation sur l'Avenir de l'Agriculture et l'Agroalimentaire au Québec ; la Commission de consultation sur les pratiques de d'accommodement reliées aux différentes à la culture et la Commission de consultation sur les conditions de vie des aînés. Des lois et règlements sont aussi votés pour soutenir la participation notamment la loi sur le développement durable.

2.1.3 Les approches de participation citoyenne en milieu urbain

Parmi les approches développées en matière de participation ou de la mobilisation citoyenne en milieu urbain, les travaux de PORQET, (2001) paraissent plus explicites. Il distingue quatre (04) grandes approches de mobilisation citoyenne que sont.

✓ *La mobilisation citoyenne, perçue comme une lutte locale* ; cette approche développée par les adeptes de la sociologie urbaine d'inspiration marxiste, se caractérise par la participation comme un outil de lutte sociale, de revendication à travers les unités syndicales ou le comité de quartier en recherchant des rapports de forces avec les autorités. Dans ce cadre, la mobilisation citoyenne paraît comme une lutte syndicale qui revendique leur participation à la politique globale des agglomérations urbaines.

✓ *La participation citoyenne, comme moyen de développement de lien social*, courant des sociologues comportementaliste qui accordent une attention à l'humanisme et à la pratique professionnelle des zones sensibles.

- *La participation citoyenne comme jeu des acteurs* ; met l'accent sur l'analyse institutionnelle et sociologique des organisations évoluant dans la ville. Elle met en exergue le réseau de relation et leur évolution où les habitants et les autres acteurs sont également des portes paroles. Dans cette optique, la participation des habitants à la politique de la ville amène à préciser les caractéristiques des habitants évoqués, le positionnement social de chaque personne et de chaque groupe, le projet individuel ou collectif.

- *La participation et mouvement social* met un accent particulier sur l'analyse sociologique des mouvements sociaux. Elle est caractérisée par des actions basées sur l'interpellation ou la revendication de certains droits par les groupes sociaux pour leur interpellation ou leur action de revendication de droit sur les importantes questions locales, nationales ou internationales.

2.1.4 Principes et enjeux de la participation citoyenne

Pour nombreux auteurs, le concept de la participation la mobilisation citoyenne conduite à trois enjeux principaux :

✓ L'amélioration de la gouvernance qui permet d'accroître la confiance entre les citoyens et les acteurs institutionnels ;

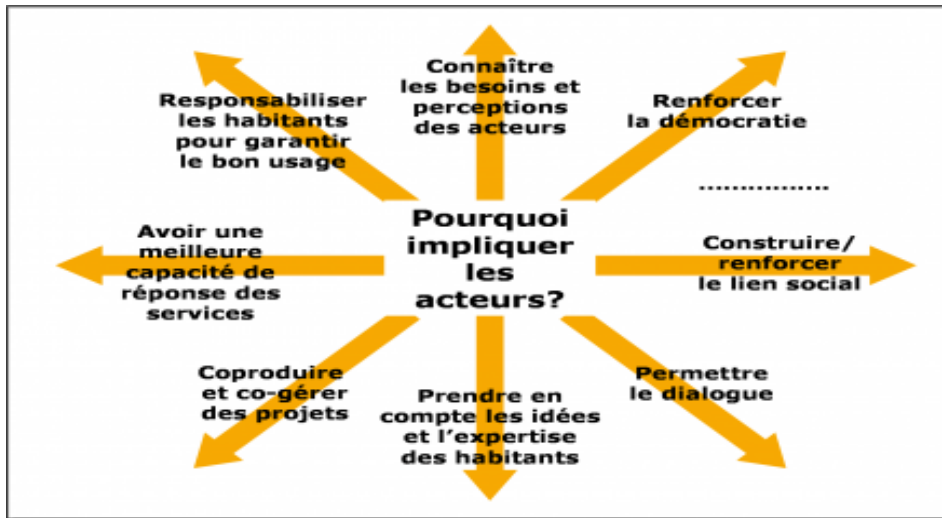
✓ Le renforcement de la démocratie à travers la liberté d'information, le choix et les prises de parole dont dispose chaque citoyen dans le processus de décision tout en garantissant le pluralisme et la diversité et au respect de la différence d'opinion et

✓ enfin au développement de la capacité des citoyens à travers le pouvoir de décision et la valorisation l'expertise des citoyens.

Comme principe, la participation repose donc sur les valeurs telles que la démocratie participative ; la solidarité ; l'exercice de la citoyenneté ; la notion d'usager d'expert ; L'appropriation du pouvoir.

Les enjeux et intérêt de la participation ou mobilisation citoyenne pourraient être résumé comme suit :

Figure 3 : enjeux de la participation citoyenne



Source : forum belge pour la sécurité urbaine

2.1.5 Les formes, méthodes et outils de la participation citoyenne.

Les différentes formes de participation

Plusieurs formes de participation sont aussi à distinguer Arnstein, (1969)¹⁶. En terme de **pourvoir effectif des citoyens**, il y a la participation sous forme de contrôle citoyen, de délégation de pouvoir, de partenariat, Pour ce qui est de **la coopération symbolique** ou la participation superficielle sans marge de manœuvre véritable du citoyens vis-à-vis de l'action, on distingue la conciliation, la consultation, l'information et Enfin pour **la Non participation**, il faut souligner que la thérapie, la manipulation. Outre les formes qui sont variées, on distingue selon elle, de façon globale deux mouvements de participation : la participation top down et la participation bottom up.

- Participation top down

La participation peut provenir de l'initiative des acteurs institutionnels comme des citoyens à la base.

Pour ce qui est de la participation ou mobilisation citoyenne provenant des acteurs institutionnels ou autorités locales politiques qualifiées de participation de top down donc du « haut vers le bas ».il a pour objectif d'assurer une certaine transparence de gestion dans un cadre de démocratie participative.

Le mouvement des idées, des décisions, des informations vient donc des pouvoir publics et transmis à la base. Cela se fait sous forme d'informations partagées, de consultation ou de concertation dans bien des cas avec les citoyens. Cette participation a pour but le plus souvent de convaincre ou de faire adhérer les citoyens

¹⁶ : <http://lithgow-schmidt.dk/sherry-arnstein/ladder-of-citizen-participation.html>

à un programme ou un projet donné. Le mode opératoire de participation est les réunions d'explication, les publications, l'exposition ou le sondage d'opinion. Comme limite, il faut souligner parfois le manque d'intérêt ou faible participation des populations, le problème de représentativité, la politisation des actions de consultation, etc.

- La participation Bottom up

Dans ce cas, la participation est initiée par les citoyens donc ascendante. Elle est conduite sous forme de revendication, de manifestations ou de doléances pour défendre des intérêts ou réclamer un besoin. Elle peut être menée directement par les citoyens, les leaders communautaires. Les organisations communautaires, ou les associations. Les limites sont entre autres la difficile prise en considérations des revendications citoyennes, les revendications prises en otage par des groupes de citoyens, d'organisations communautaires, etc.

2.1.6 Les outils et méthodes de la participation citoyenne

En ce qui concerne les outils et méthodes de participation, on en dénombre plus d'une centaine dans ces dernière décennies qui sont souvent similaire et se recoupent dans leur démarche. BAD, (2001). Il serait donc prétentieux d'en indiquer un modèle type ou des modèles type dans un projet ou un secteur précis. Du fait du caractère progressif, plusieurs méthodes peuvent être adoptées pour répondre à un ou plusieurs besoins. Toutefois, NIKKY et al ; (2005) fait remarquer que le choix d'une méthode ou de son adoption doit prendre en considération les facteurs ci-après : **l'Objectif**, pour justifier les raisons de la participation et les résultats escomptés ; **le Sujet**, pour préciser la nature et l'ampleur de l'enjeu ; les **Participants** en fonction des personnes qui sont concernées, intéressées ou susceptibles de contribuer aux solutions ; **la Durée**, relatif au temps disponible et enfin **le Budget** notamment la disponibilité des ressources. De façon stricto sensu, les techniques analytiques, de facilitation ou de coordination sont utilisées en fonction des différentes phases du cycle projet (phase conceptuelle, de planification, de programmation, de coordination et d'évaluation).

2.1.7 Les acteurs et champs de la participation citoyenne

Pour **Metz Métropole**¹⁷, les démarches participatives nécessitent la mise en commun de savoirs, des savoir-faire et des compétences de tous les acteurs pour le développement du territoire. Les acteurs sont :

- *les populations locales ou citoyennes* qui est l'ensemble de tous ceux qui vivent ou travaillent sur le territoire, regroupés ou non, en centre d'intérêt économique, social et culturel. Ceux-ci ont une perception et une pratique du territoire qui leur octroient une certaine expérience ;
- *les organisations communautaires ou associatives et socioprofessionnelles*, concernent toutes les formes de représentation intermédiaire, constituées entre l'individu et la sphère politique, par exemple : les associations, les organismes communautaires, les syndicats, les chambres consulaires, les entreprises, les conseils de quartiers, etc. ils sont en relation avec les populations pour faire remonter les informations ;

¹⁷ Associations des élus de la Métropole de Metz.

- *les acteurs institutionnels* qui renferment les agents du pouvoir centralisé et décentralisé (élus et conseillers), les structures d'appui techniques publics et les Universités.

Pour les domaines qui pourraient être concernés par la participation citoyenne, l'on peut citer les domaines de l'aménagement et développement, des projets de services publics, Les projets communautaires, dans la mise en œuvre d'un cycle de projet et de son évaluation et au aussi dans la prospective.

2.1.8 Risques liés à la participation citoyenne

Bien que tous les acteurs institutionnels, organisations communautaires, participantes, chercheurs, universitaires, s'accordent autour de l'utilité et des avantages du concept de la participation citoyenne dans les actions de développement, il n'en demeure pas moins que des risques peuvent être liés à sa mise en œuvre.

C'est ce que fait remarquer ADRET¹⁸ :

« L'enjeu est d'améliorer la gestion de la cité, de promouvoir l'intérêt collectif, de nourrir le lien social, de réhabiliter le "politique" au sens étymologique du terme. Hors, une utilisation abusive et intempestive de ce concept risque d'aboutir à des effets opposés aux buts recherchés. D'une part l'amélioration de la gestion de laïcité peut ne pas en être améliorée, mais encore on peut assister à un effet boomerang de démobilisation de ceux qui y ont cru, à un repliement sur l'individualisme et le corporatisme, à un délitement du lien social, à un renforcement du fatalisme et à un rejet encore plus fort du politique »

Ce faisant, il distingue quatre grandes familles de risque:

- *Le risque de parodie* : un risque de dérive peut être constaté lors de grandes consultations de citoyens dont la non maîtrise conduit à de multitudes de propositions partant des plus objectifs au plus irréalistes ; La mise en place parfois de travail en commission avec cooptation des leaders communautaires axés sur des critères flou ; Des leaders communautaires avec des mandats illégitimes parce qu'inconnus des populations, etc.,
- *Le risque de confiscation* : pour éviter la remise en cause des actions à mener, des élus optent pour une consultation de façade, sachant que les dernières décisions leur appartiennent. Ces pratiques sont légions dans les démocraties représentatives où les autorités sont le maître des actions à mener. Elles sont par ailleurs monnaies courantes dans les pays en développement surtout en Afrique subsaharienne.
- *Le risque de l'impuissance* : le respect des règles dans la conception, parce qu'imposé par des lignes directrices, l'exécution du projet et des lignes budgétaires est également des facteurs limitant à la participation. Malheureusement, l'appui budgétaire dont bénéficient les pays en développement de la part des bailleurs s'inscrit le plus souvent dans cette logique. La non prise en compte de ces réalités au début du projet entraîne une démobilisation des participants.

¹⁸ Association de Développement

- *Le risque de la surenchère irresponsable* : c'est de rendre l'autre, le seul responsable des contreperformances et attendre que la solution provienne encore de lui. La demande d'aide de l'extérieur ne doit pas occulter l'effort des citoyens.

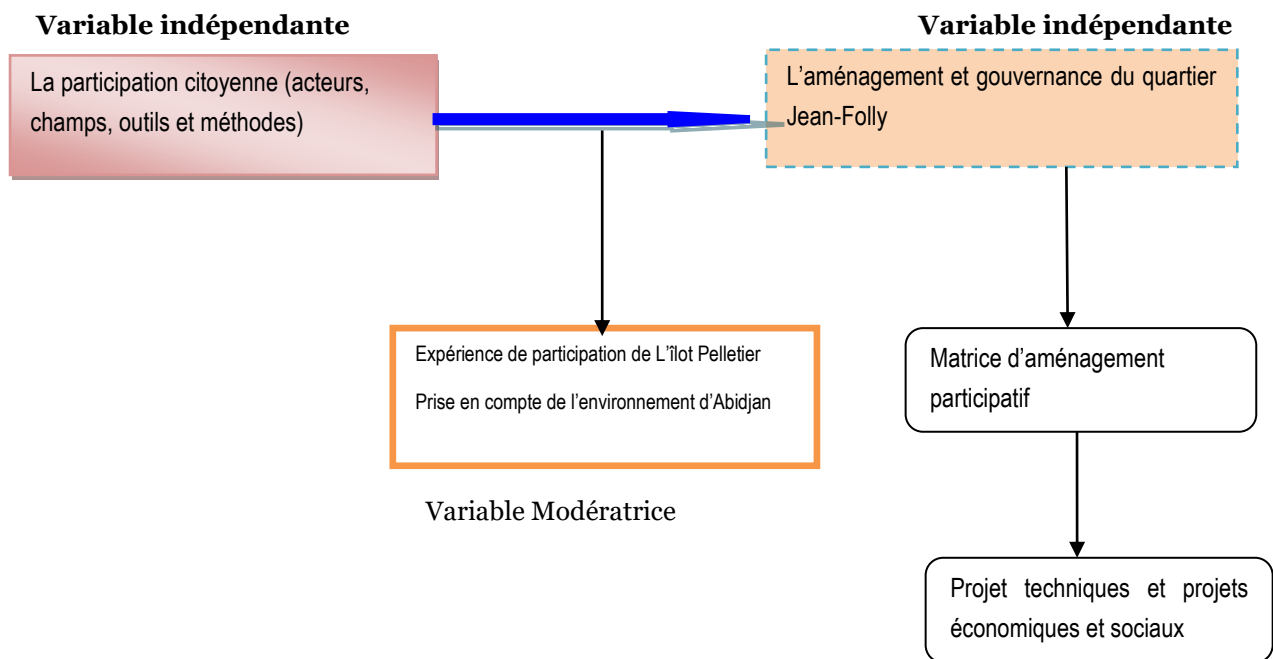
Ainsi pour donner un sens durable à la participation et la mobilisation, il faut : éviter de l'idéaliser ; réaffirmer ses valeurs ; rendre plus explicite les objectifs de la participation ou de la mobilisation et surtout réunir les conditions de la participation.

2.2 Cadre opératoire

Le cadre opératoire de l'étude est basé sur deux variables principales.

- Variable indépendante : La participation citoyenne
- Variable dépendante : l'aménagement et la gouvernance des quartiers
- Variable modératrice : Expérience de la participation citoyenne de l'îlot Pelletier et prise en compte de l'environnement spécifique d'Abidjan.

Figure 4. Modélisation du cadre opératoire de l'aménagement participatif



Source : Impétrant, 2013

L'analyse théorique a permis d'explorer la notion de la participation citoyenne. Elle a consisté à cerner sa genèse, ses approches de façons générales et spécifique, ses enjeux, ses outils et méthodes, ses acteurs et champs et les risques éventuels. A la suite il est modélisé le cadre opératoire pour mieux faire comprendre les variables indépendantes et dépendantes. De ce qui précède, quelle est donc la méthodologie à suivre pour expliciter notre proposition de recherche ?

3 Considération d'ordre méthodologique

3.1 L'étude de cas

Pour la présente étude, la méthodologie privilégiée est l'étude de cas axée sur l'analyse qualitative. C'est une approche, utilisée en sciences sociales, pour évaluer certaines innovations. Elle permet d'approfondir la connaissance du sujet à étudier et de tirer les enseignements possibles pour l'ensemble des évaluations. Elle vise dans la situation complexe à apporter des réponses aux questions comment et pourquoi à partir des exemples concrets judicieusement choisis en fonction des objectifs de l'évaluation.

Notre étude s'est focalisée autour du concept de la participation citoyenne, outils sociaux et de son intérêt, afin d'apporter des réponses à notre question de recherche. Elle semble être le croisement de l'étude fondamentale en sciences sociales dans le domaine d'innovation sociale et du management dans ses aspects pratiques et de gouvernance.

Ainsi, pour mieux cerner le contour exact du sujet et donner une orientation à la recherche, la démarche exploratoire a conduit à la consultation d'un certain nombre d'ouvrages et portail internet. Par ailleurs, le choix du cas à étudier à privilégier la province du Québec au Canada car cette région francophone dispose une expérience respectable et de réelles expertises dans l'usage du concept. A cet effet, nous avons effectué un stage de trois mois à Montréal précisément au Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES) et à l'organisme communautaire Parôle d'ExcluEs.

- Présentation CRISES.

Le CRISES est créé en 1986 et reconnu par le gouvernement du Québec en 2001. Il est un centre de recherche interuniversitaire et pluridisciplinaire qui étudie et analyse les innovations et transformations sociales et territoriales.

Le centre compte plus de 50 professeurs de 7 universités canadiennes dont l'UQAM où se trouve sa direction. Ses axes de recherche sont : l'innovation dans le travail et dans les relations de travail; l'innovation dans les conditions de vie; l'innovation dans la gouvernance territoriale. Il associe de façon significative dans sa recherche la participation communautaire, les syndicats et les associations patronales, les groupes communautaires.

Présentation de Parôle d'ExcluEs

C'est une organisation communautaire créée en 2007. Ses missions principales sont : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la revitalisation des quartiers à travers la mobilisation citoyenne de certains quartiers de la ville de Montréal. Elle a contribué à la mise en place des entreprises de l'économie sociale telles que les accorderies de la Ville de Montréal (Montréal Nord et Hochelaga Maisonneuve). Ses axes d'intervention prennent en compte les domaines ci-après: le développement de leadership, le projet de sécurité alimentaire; l'économie et l'emploi, et enfin, la gestion de l'environnement.

3.2 Le renforcement des capacités

Une série d'action ont meublé la période de stage telle que les actions de renforcement des capacités. Ils avaient pour objectif de créer un cadre d'appropriation et de compréhension des concepts relatifs aux innovations sociales et la participation citoyenne. De ce fait, notre participation à une série d'activités a été fort bénéfique. Ce sont :

✓ le 80^e colloque scientifique d'ACFAS du Québec (2012) : une nouvelle génération de la recherche

Pour cette année 2012, le colloque scientifique comme l'indique ses termes de références, a mis en exergue le dialogue entre les chercheurs et les acteurs mais surtout explorer de nouvelles formes de coopération entre le milieu de la recherche et le milieu des pratiques, en vue de favoriser la co-construction des connaissances et de savoir faire.

✓ le séminaire de renforcement de capacité sur le leadership et sur la mobilisation citoyenne

Des séminaires de renforcement des capacités ont été organisés par Parole d'Exclue. Ateliers autour desquels, les notions sur la mobilisation citoyenne et le leadership ont été suffisamment développés dans ses fondements, ses caractéristiques et sa démarche méthodologique.

3.3 -Phase 2 : La collecte de données

Il faut distinguer trois étapes dans la phase de collecte : (i) la recherche documentaire, (ii) l'observation participante et (iii) les entretiens.

3.3.1 *la recherche documentaire*

Elle a consisté à l'exploitation des documents à Abidjan (Côte d'Ivoire) puis à Montréal (Québec).

A Abidjan (Côte d'Ivoire), la revue documentaire a consisté à la consultation et à l'analyse d'une série de rapports des travaux communautaires et de mobilisation des populations dans les différentes actions mise en œuvre. Il s'agit des rapports d'évaluation des centres de santé communautaires initiés dans de nombreuses communes à Abidjan (Abobo, Yopougon, Port-Bouët...), des rapports finaux ou intermédiaires des travaux communautaires relatifs à l'aménagement des quartiers défavorisés, aux recasements des populations, des projets de lutte contre la pauvreté à Abobo, Koumassi, Port-Bouët, etc. Ses rapports sont capitalisés par la Mission d'Appui à la Conduite d'opération municipale (MACOM), le programme de Nations unies pour le développement (PNUD). Outre ces rapports, il faut noter l'expérience professionnelle relative à la conduite des études de développement dans plusieurs villes ivoiriennes ainsi que des missions d'évaluations de projets communautaires (Abobo, Port-Bouët, Azaguié, Biankouma, etc).

A Montréal, (Québec), les documents consultés pendant le stage étaient également des rapports sur les actions de mobilisation conduites par Parole d' Exclues. Des thèses, des mémoires et des publications scientifiques portant sur les innovations sociales et la participation citoyenne ont été aussi exploitées dans les bibliothèques de CRISES et de l'UQAM. Il faut noter que la recherche documentaire n'a pas épargné les ouvrages de la bibliothèque et les sites de recherche de l'Université Senghor d'Alexandrie. C'est le lieu de

préciser que la recherche documentaire a fortement contribué à ajuster le sujet et la problématique de recherche.

3.3.2 *L'observation participante*

Séjournant à l'îlot Pelletier, l'occasion a été donnée de prendre part à plusieurs actions de participation ou de mobilisation citoyenne. L'objectif était de cerner le contour exact et capitaliser l'approche que développent les citoyens de l'îlot pelletier(Montréal). Les actions sont les suivantes :

✓ *la participation aux actions de l'accorderie* : entreprise de l'économie sociale dont les actions reposent sur un réseau d'entraide et d'échanges de services avec pour monnaie d'échange le temps (Une heure). Elle est implantée à l'îlot pelletier (Montréal Nord et Hochelaga Maisonneuve. Elle joue un rôle important dans le projet de sécurité alimentaire avec la réalisation des activités du groupe d'achat et du fonctionnement du magasin général. Les membres du réseau sont des accordeurs.

✓ *la cuisine collective*, initiative culinaire d'un groupe de citoyen qui consiste à mettre en commun temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achat, cuisson et évaluation) des plats sains, économiques et appétissants. Les participantes choisissent ensemble des recettes, dressent la liste d'épicerie et font les achats. Ensuite, elles concoctent collectivement leurs mets assaisonnés d'humour et de fierté. La cuisine collective est un lieu privilégié d'éducation populaire. Les valeurs suivantes y sont partagées : la solidarité, la démocratie, l'équité, la justice sociale, l'autonomie, le respect, la dignité, la prise en charge individuelle et collective. Le tout se fait dans une démarche assaisonnée de fierté, de dignité, de prise en charge et d'humour. A cet effet, il m'a été donné d'apprécier à juste valeur les capacités culinaires québécoise, Maghrébine, haïtienne, et africaine qui traduisent également la dynamique irréversible de la mixité culturelle de la ville de Montréal,

Rassemblement pour l'emploi, réseau de solidarité issu d'une démarche de mobilisation citoyenne initiée par Parole d'Exclue. Il est issu de l'analyse des besoins et aspirations des populations de l'îlot Pelletier ou de certains habitants volontaires de Montréal Nord sur la question de l'emploi. Il est également un espace de partage d'expériences et de liens solidaires entre tous ceux qui sont en situation d'emploi, en recherche d'autres emplois de convenance ou en chômage.

✓ La mobilisation en vue d'une sécurité piétonnière : elle a consisté en des prises d'image directe des difficultés des piétons sur l'intersection du Boulevard Henri Bourassa et la rue pelletier. Elle avait pour but d'apporter une réponse à l'insécurité piétonnière à laquelle sont confrontés les habitants vivant dans le pensionnat de personne âgée et des élèves du collège du quartier.

3.3.3 *L'entretien* :

Des entretiens individuels et en groupe ont été faits auprès des différentes parties prenantes notamment dix neuf (19) personnes. Ils ont été conduits à l'aide d'un guide d'entretien renfermant une série de questions ouvertes. (Voir annexe).L'objectif était de cerner puis analyser le processus. Les caractéristiques des parties prenantes sont les suivantes :

✓ *Les citoyens de l'îlot pelletier* (RCIP) au nombre de douze (12). Ils assurent un leadership majeur dans l'identification des besoins, la mobilisation collective, la conception des actions, la mise en œuvre et dans la pérennisation des projets sociocommunautaires au niveau de l'îlot. Bénéficiaires directes des actions, les citoyens sont la cheville ouvrière de la mobilisation citoyenne. L'objectif est de cerner la stratégie de participation ainsi que les activités menées;

✓ *Les responsable de Parole d'Exclus et des accorderies*; l'entretien avec ces deux personnalités, responsables d'entreprise sociale et communautaire, a permis de cerner l'historique de leur actions envers les citoyens, le choix de l'îlot pelletier, la logique d'intervention, le choix des acteurs, le principe et les actions menée, les stratégie développées pour le projet sécurité alimentaire, les sources de financement ainsi que leur ambition dans leur rôle d'accompagnement des citoyens de l'îlot pelletier et de Hochelaga Maisonneuve.

✓ *Des agents de mobilisation citoyenne* : Cinq (05) agents de mobilisations citoyennes ont été soumis à l'exercice. Ces agents accompagnent les citoyens dans différents travaux, donnent un appui pour l'élaboration des plans d'action. Ils capitalisent également les différentes actions du processus de mobilisation citoyenne ainsi que les activités mises en œuvre en produisant les rapports d'activités et financiers.

3.4 Le choix du quartier précaire Jean-Folly dans la Commune de Port-Bouët

Le choix de Jean Folly, quartier précaire de la commune de Port-Bouët, se justifie par le fait qu'il fait partie des quartiers pilotes choisie en 2012 par le Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine (FUSI)¹⁹ où il est conduit un certain nombre de projets. Ces projets sont relatifs à la sécurisation du quartier, à l'électrification et l'approvisionnement en eau potable ainsi qu'aux travaux d'aménagements, etc. Projets financé par le PNUD.

3.5 Analyse et interprétation du processus de mobilisation citoyenne et propositions.

L'analyse est axée sur la description rétrospective du processus de la mobilisation citoyenne du projet Sécurité alimentaire. Elle a consisté à modéliser de le processus selon deux axes principaux :-l'axe horizontal qui met l'accent sur le processus tel que le savoir des citoyens, la coconstruction des acteurs, l'expérimentation et l'évaluation. L'axe vertical, sur le phasage spatio-temporel partant du projet de 2008 à 2012. Pour l'usage de l'approche de la participation citoyenne à Abidjan, une matrice de projet d'aménagement participatif est proposée.

Tableau 1. Cadre logique et méthodologique

Question	Objectifs	méthode	Résultats
Comment la participation citoyenne pourrait-elle contribuer à l'aménagement et la gouvernance des quartiers précaires dans le District d'Abidjan et plus spécifiquement le quartier Jean-Folly dans la Commune de Port-Bouët ?	Analyser l'approche conceptuelle et les outils et méthodes de la participation citoyenne ;	Revue de littérature et analyse théorique	L'approche conceptuelle et les outils de la participation ou mobilisation citoyenne sont présentés;
	Examiner le processus de participation citoyenne provenant d'une étude de cas à Montréal au Québec,	Etude de cas Analyse rétrospective et modélisation	Les résultats et leçons d'une étude de cas de la participation citoyenne à Montréal (Québec) sont partagés
	Proposer une matrice d'aménagement participatif du quartier Jean-Folly dans la commune de Port-Bouët (Abidjan) ainsi que les conditions de sa mise en œuvre.	Esquisse conceptuelle	La matrice d'aménagement participatif du quartier Jean-Folly est élaborée

Source : Impétrant, 2013

4 Proposition de participation citoyenne : Expérience du projet alimentaire de l'îlot pelletier et proposition de matrice d'aménagement participatif à Abidjan

4.1 Processus de participation citoyenne dans le projet sécurité alimentaire

4.1.1 *Mise en contexte de l'étude*

Parler de la problématique alimentaire au Canada, pays développé, peut paraître paradoxal voire incongru, car l'alimentation est en abondance et même en surabondance au regard de la production des diverses denrées, du volume d'aides alimentaires octroyées à de nombreux pays en voie de développement victimes de famine sévère et cyclique. Selon Statistique Canada, les industries de l'alimentation et de l'agriculture représentent ensemble environ 7,4 % du PIB canadien en 2007 et les canadiens produisent tout juste plus de 1 % des aliments du monde et consomment environ 0,6 % de la production alimentaire mondiale (statistiques de la FAO).

Pourtant depuis quelques années, le Canada semble être confronté à un enjeu alimentaire qui, loin d'être une pénurie alimentaire ou une famine mérite une attention particulière. A l'instar du Canada, le Québec fait face également aux mêmes contraintes surtout dans la ville de Montréal. En effet, les résultats des consultations régionales en lien avec la question alimentaire de 2001 à 2002, présentés par le Centre Régional en Développement Social en Centre du Québec (CRDS), dans le cadre du Plan d'Action gouvernemental ainsi que du Cadre de référence en sécurité alimentaire de la Direction de la Santé publique (DSP) confirment bien la thèse des poches d'insécurité d'alimentation.

Par ailleurs, une étude géomatique sur l'état de sécurité alimentaire spécifique en Montréal Nord en 2008, réalisée par la DSP dont les résultats ont été rendus publics par le Comité de Sécurité alimentaire de Montréal Nord en santé, indique que près de 40 % des citoyens résidents dans cet arrondissement, ne disposent pas de fruits et légumes nécessaire pour une alimentation saine et équilibrée sur une distance de 500 m. il faut noter également que 30 % de la population consommait des fruits et légumes 5 fois ou plus par jour et 36 % du lait et du fromage 2 fois ou plus quotidiennement en la période 2002-2007 selon les mêmes sources. Ces situations semblent être la résultante de la faiblesse du pouvoir d'achats chez certains citoyens par manque d'emploi; la disponibilité et l'accessibilité, la qualité des aliments auxquelles, « la mal bouffe » origine d'obésités fréquentes et de certaines questions environnementales, etc. De qui précède, des initiatives sont donc entreprises pour apporter une solution durable tant par les acteurs institutionnels (gouvernements, collectivités, directions techniques publiques) que par les organismes communautaires au nombre desquels Parole d'Exclue.

4.1.2 *Pourquoi la mobilisation citoyenne comme approche de solution?*

La problématique alimentaire au Québec ne laisse personne indifférent. Des interventions sont menées par une panoplie d'acteurs (institutionnels, organismes communautaires...) afin d'apporter une réponse durable à

la situation. Les gouvernements (centraux ou provinciaux) ou les collectivités décentralisées, interviennent en octroyant, soient des appuis financiers pour le développement de l'alimentation saine, de l'agriculture urbaine ou, soient des appuis à la mise en place des programmes d'éducation et de sensibilisation.

Quand aux organismes communautaires, l'accent est généralement mis dans les programmes éducatifs alimentaires mais aussi dans l'offre de services avec la distribution des vivres ou des non vivres aux défavorisés et démunis. Dans cette dynamique, Parole d'Exclue, contrairement aux autres organismes, privilégie l'approche participative fondée sur la mobilisation citoyenne. En effet, la mobilisation citoyenne ou communautaire est une approche innovante ou novatrice, très utilisée actuellement dans la gestion des projets à caractère public ou communautaire. Elle met l'accent sur la participation des citoyens par la prise de parole ; la démocratie participative, la lutte contre la discrimination, la recherche de solution collective, la mobilisation d'autres acteurs, etc. Pour ce faire, elle structure la démarche autour du concept de « coconstruction », concept qui peut être décliné en trois étapes principales :

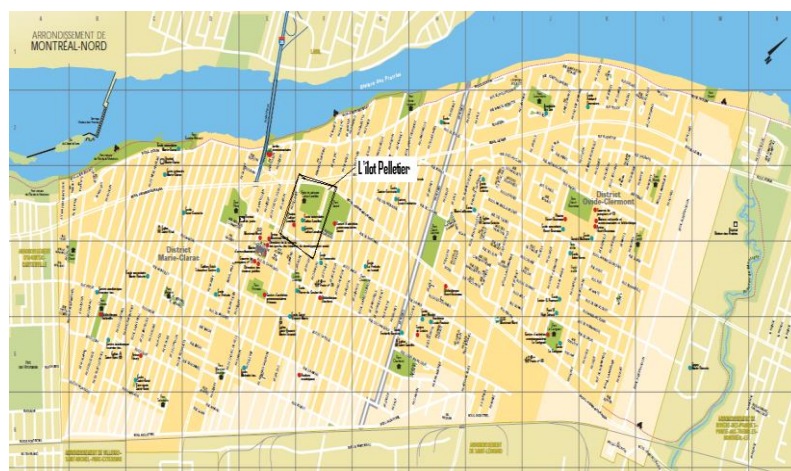
- La coconstruction de savoirs, qui met l'accent sur le croisement de savoirs, de partage ou de complémentarité de réflexions entre les différents acteurs impliqués dans la recherche de solution.
- La coconstruction de mobilisation des acteurs ; la capacité à fédérer les synergies des acteurs divers notamment les citoyens, les acteurs institutionnels, professionnels, les universitaires dans la recherche de solution au problème posé.
- La coconstruction dans l'action, la fédération des énergies dans la mise en œuvre du projet ou dans la résolution concrète du problème.

➤ Objectifs de l'étude

Il s'agit à travers l'étude de contribuer à consolider le processus de participation ou de mobilisation citoyenne du projet sécurité alimentaire, par la capitalisation des acquis, de pratiques ainsi qu'à leur modélisation.

4.1.3 Présentation de la zone de projet

Figure 5. L'îlot pelletier dans l'arrondissement de Montréal Nord



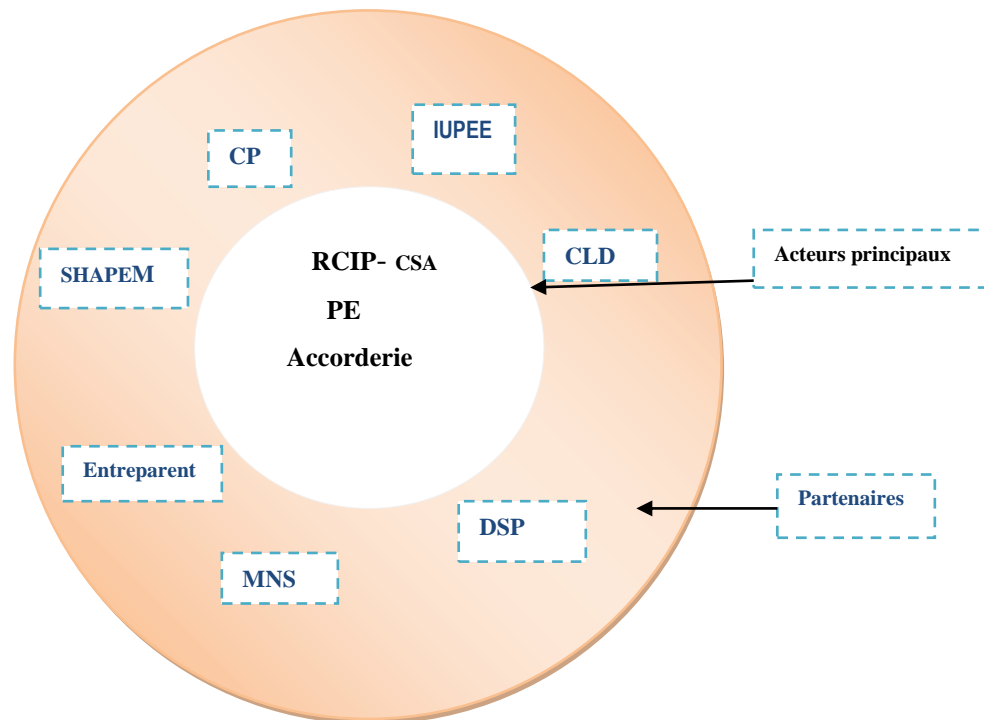
Source : Institut cartographique du Québec

Le projet de sécurité alimentaire a débuté à l'îlot pelletier, situé dans l'Arrondissement Montréal Nord. La population de l'îlot compte près 2143 habitants. A l'image de la ville de Montréal, l'îlot est caractérisé par l'hétérogénéité de sa population (Haïtienne, Afrique subsaharienne, Maghrébine, Latino-Américaine, Québécois, Européenne, etc.). Cependant, il faut faire remarquer qu'avec l'évolution du projet, à terme, la zone de couverture s'étendra à tout Montréal Nord pour une population de près 84.000 habitants et la zone de Hochelaga Maisonneuve.

4.1.4 Les acteurs de participation et mobilisation citoyenne

Le projet alimentaire mobilise dans sa dynamique, plusieurs acteurs tels que les citoyens, les acteurs institutionnels et techniques, les structures de développement communautaires etc. Mais en fonction de leur niveau d'implication et de leur rôle, ceux-ci peuvent être répartis en deux grands groupes à savoir les acteurs principaux et les partenaires de mise en œuvre.

Figure 6 : Modèle 1 : Les acteurs partie prenantes de la Conduite du projet Sécurité Alimentaire



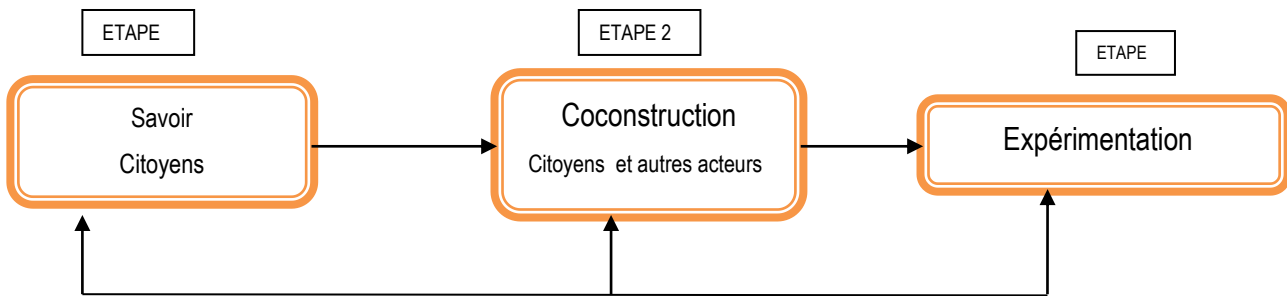
Conception : Impétrant

4.1.5 Le processus de la mobilisation citoyenne.

Cette partie consiste à décrire et analyser toutes les actions menées dans le cadre de la mobilisation citoyenne du projet sécurité alimentaire. L'analyse est appréhendée sous deux angles : l'angle horizontal et l'angle vertical :

Au niveau horizontal, l'analyse est focalisée sur la coconstruction mettant en relief ses différentes étapes notamment, de savoir, de mobilisation et action ou d'expérimentation.

Figure 7 : Modèle 2 : Processus de participation et de mobilisation citoyenne



Conception : Impérrant

Au niveau vertical, l'analyse est axée sur le phasage spatio-temporel des différentes actions, menée dans le cadre du projet depuis 2008 jusqu'à ce jour. A cet effet, quatre (04) grandes phases ont été identifiées que précède une phase précurseur. Chaque phase est décrite et analysée dans une logique de la coconstruction sous la forme de « marche par pallier progressive ». Les phases sont les suivantes :

- ✓ phase 1 : historique de la participation,
- ✓ phase 2 : constat des acteurs du milieu,
- ✓ Phase 2 : la coconstruction des acteurs,
- ✓ Phase 3 : phase d'opérationnalisation et la consolidation,
- ✓ Phase 4 : la phase de durabilité.

➤ Phase précurseur : historique de la participation citoyenne

Les premières actions de participation axée sur la mobilisation citoyenne, ont commencé à l'îlot pelletier à partir de 2007. Celles-ci ont permis la mise en place du projet de l'Accorderie et de mener une importante étude portant sur les besoins et aspirations des habitants de l'îlot pelletier FONTAN et RODRIGUEZ , (2009). Comme l'indique, le titre de l'étude, elle avait pour objectif d'identifier les besoins des populations ainsi que leurs aspirations. Les résultats atteints sont: l'identification des besoins des résidents de l'îlot; la mise en place d'un comité de résidents citoyens dénommé Regroupement de Citoyens de l'Ilot Pelletier ; la revitalisation de l'îlot en luttant contre la pauvreté, l'exclusion sociale, l'isolement; la chaleur, etc .; la mobilisation citoyenne des populations de l'îlot dans la prise en main de leur problème.

➤ phase 1: l'identification des contraintes alimentaires

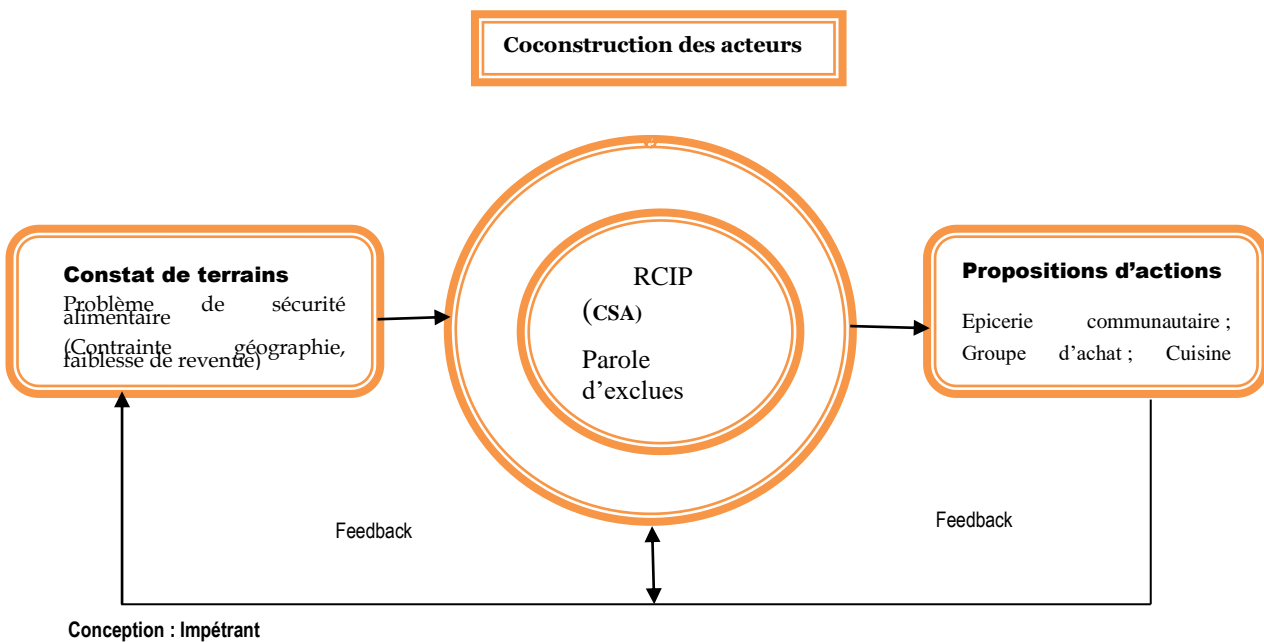
Au cours cette phase, les citoyens ont identifié les contraintes à l'origine de la situation de désert alimentaire de leur îlot. Il s'agit des contraintes d'accessibilité géographique et de la modestie des revenus des citoyens du quartier. Contrainte d'accessibilité géographique expliquée par l'absence d'épiceries de proximité dans le quartier. Épiceries dans lesquelles, les citoyens pouvaient se procurer des aliments (fruits et légumes) tout en minimisant l'utilisation de moyens de transports, donc faire quelques économies. Au niveau économique, la question paraît plus sérieuse. En effet, la plupart des résidents disposent de faibles revenus par manque

d'emploi et ne vivent que de leurs allocations sociales diverses provenant du gouvernement. Ainsi leur propension à consommer se trouve limitée. Ce qui les contraints à consommer des aliments de qualité approximative ou de quantité plus ou moins requise en calories et peu variées. En guise de réponses efficaces, une série d'action ont été menées qui sont entre autres :

- ✓ la visite dans la région de Toronto, avec l'appui de Parole d'Exclus pour avoir une idée du fonctionnement d'une épicerie communautaire;
- ✓ la prospection à l'île de Montréal, de marché de fruits et légumes au marché Central de Montréal (Acadi) afin d'apprécier le coût et la qualité et aussi d'échanger avec les fournisseurs;
- ✓ des rencontres ont été également conduites auprès des producteurs et organismes communautaires comme Moisson Montréal, important distributeur de fruits et légumes pour les organismes communautaires et de centres bénévoles, etc.

Ces initiatives ont permis aux citoyens du quartier, regroupé en comité d'avancer quelques propositions à savoir le groupe d'achat, la cuisine collective dont la plus partagée est la création d'une épicerie communautaire. Car de toute évidence, elle leur permettra d'avoir accès aux aliments et de réduire le transport. Les acteurs qui ont accompagné cette dynamique étaient, le Comité Sécurité Alimentaire de l'Ilot pelletier du RCIP, Parôle d'EcluEs, l'Acorderie, etc.

Figure 8 : Modèle 3 : Phase 1 : Synthèse du processus mobilisation citoyenne



➤ phase 2 : la coconstruction des acteurs

Elle a été marquée par la coconstruction des acteurs autour des propositions. Celle-ci a été caractérisée par des échanges et la mise en commun des savoirs entre les citoyens de l'îlot pelletier, parole d'exclues avec d'autres acteurs notamment les universitaires et chercheurs de l'UQAM qui accompagnent la mobilisation citoyenne au niveau du quartier depuis 2007. Ce croisement a permis de rapprocher les visions. Des études complémentaires ont été également préconisées pour cerner la faisabilité des projets. Il s'agit de l'étude d'opportunité, de l'étude de faisabilité et l'étude d'implantation.

- l'étude d'opportunité,

Il s'agit d'une étude réalisée avec le concours des personnes ressources de l'IUPE et des citoyens. Les besoins alimentaires des résidents ont été évalués par des enquêtes conduites auprès des différents ménages de l'îlot Pelletier. L'étude a également confirmé la pertinence des propositions des citoyens. Toutefois, les ressources financières, humaines et techniques limitées et la faiblesse du pouvoir d'achat des citoyens de l'îlot, ont guidé le choix des acteurs vers une solution alternative à savoir la mise en place d'un groupe d'achat.

- L'étude de faisabilité pour la mise en place du groupe d'achat,

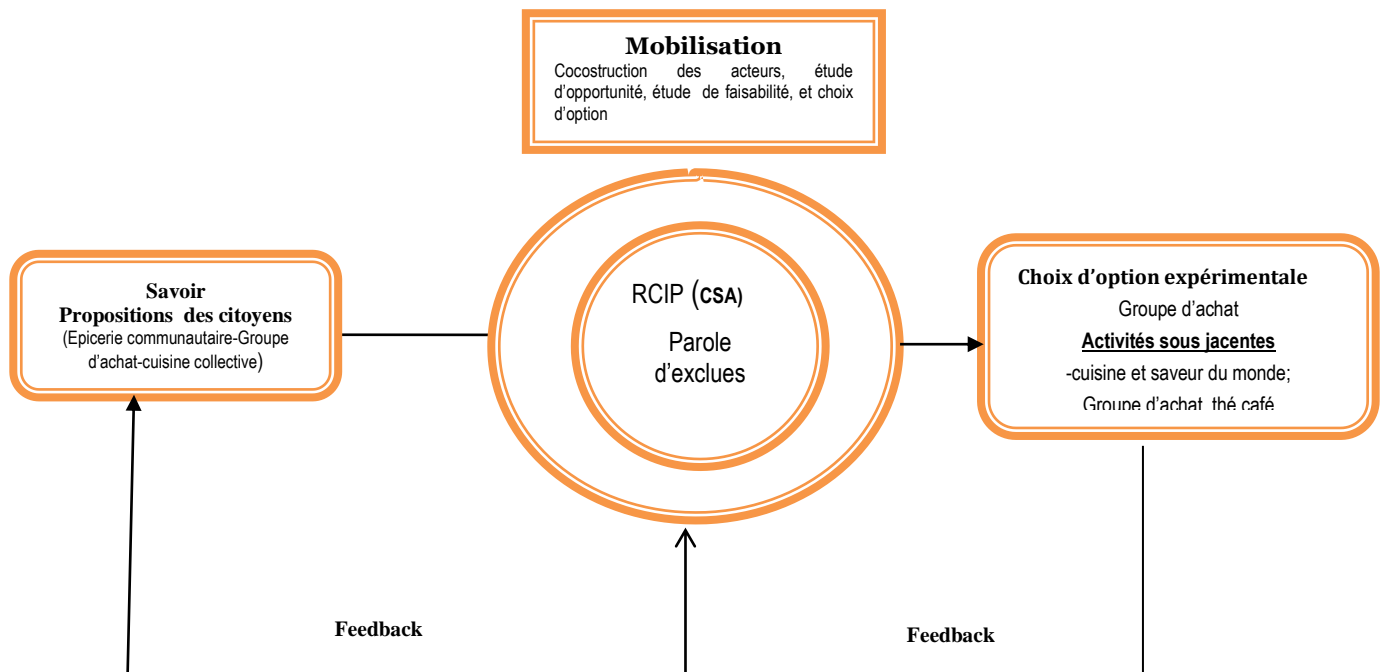
A la suite de l'étude d'opportunité, l'étude de faisabilité du groupe d'achat été également conduite. Elle avait pour objectif de donner des orientations tant dans le fonctionnement que dans la gestion. Les principales recommandations sont focalisées

sur l'aménagement d'un local, l'acquisition d'équipements d'installation et fonctionnement; la mise en place d'un outil de gestion adapté. Il faut signaler que pour assurer le démarrage effectif de cette activité, la gestion a été confiée à l'Accorderie de l'îlot Pelletier (Montréal Nord).

- L'étude d'implantation du groupe d'achat

Une étude d'implantation a été également menée sur le groupe d'achat. Elle avait pour objectif de partager les principes de gestion organisationnelle et opérationnelle d'une telle activité. Cette étude était, certes destinée à l'Accorderie de Hochelaga Maisonneuve, mais ses conclusions ont été capitalisées afin d'assurer le démarrage effectif du Groupe d'achat de l'Accorderie de Montréal Nord. Cette phase reste marqué le partage de savoir entre tous les acteurs impliqués (le Comité Sécurité Alimentaire du RCIP, le Comité Promoteurs; Parole d'exclues, l'Accorderie, l'IUPE et l'UQAM, la SHAPEM.)

Figure 9 : Modèle 4 : Phase 2: Synthèse du processus de mobilisation citoyenne



➤ phase 3 : l'approche de consolidation

Cette phase reste marquée par l'opérationnalité du groupe d'achat; l'amélioration de la gouvernance du projet sécurité alimentaire et la réalisation d'autres activités à fort potentiel de renforcement de liens sociaux et de mobilisation citoyenne.

- L'opérationnalité des activités du groupe d'achat

La mobilisation des citoyens a permis le démarrage effectif des activités du groupe d'achat. Activité qui a bénéficié un appui financier du CLD²⁰ pour l'acquisition d'équipements pour la conservation des fruits et légumes. Au niveau technique, l'appui apporté par Parole d'ExcluEs, l'Accorderie, l'IUPE²¹, a permis de travailler d'avantage sur les aspects techniques du séquençage avec l'appui d'une ressource externe, l'acquisition d'un Puce Ressource informatique afin de mettre sur pied un outil de gestion.

- L'amélioration de la gouvernance du projet sécurité,

Dans l'optique de renforcer la gestion du projet, il a été amélioré la gouvernance avec la création d'un poste permanent logé à parole d'exclue et un comité sécurité alimentaire.

Poste animé par un agent de mobilisation investi d'une mission de soutien et un rôle d'accompagnement des actions des citoyens (RCIP) de l'Ilot pelletier en particulier et du Montréal Nord en général. Il contribuera donc à la mobilisation, à l'appui à la mise en œuvre et aussi à la gestion administrative. Ces tâches spécifiques sont la mise en place d'un comité citoyen de sécurité alimentaire; de soutenir et accompagner les

²⁰ Comité Local de Développement

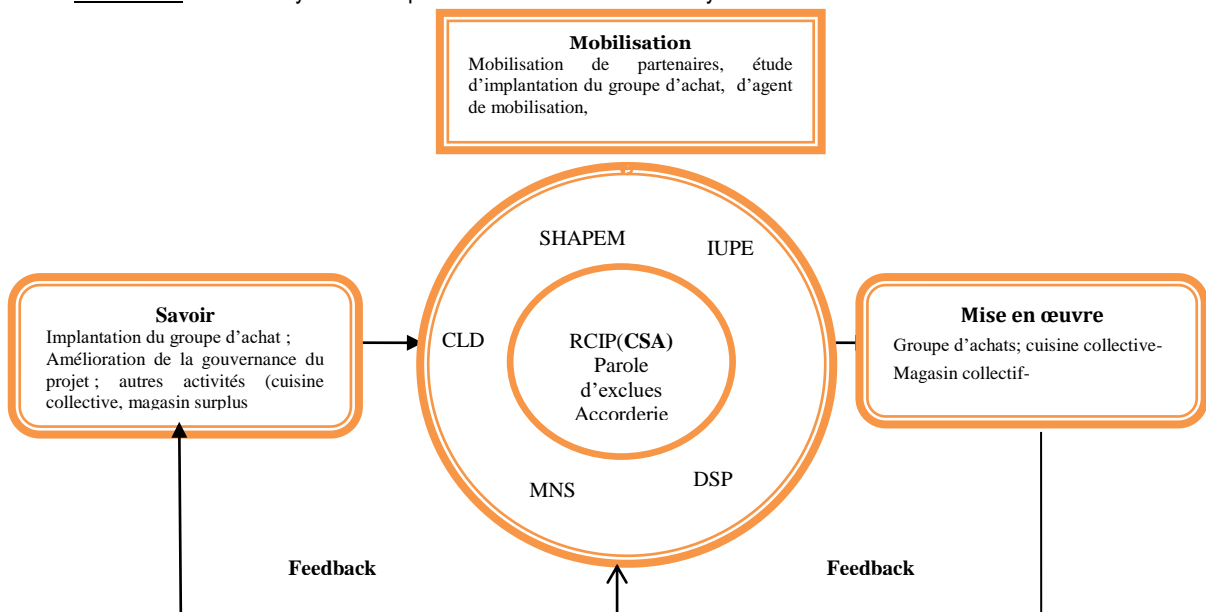
²¹ Incubateur Universitaire de Parole d'ExcluEs

membres; d'encourager l'émergence de projets et actions collective en sécurité alimentaire; La capitalisation des acquis sur la démarche de mobilisation du projet de la sécurité alimentaire.

Quant au niveau local, il est mis un comité sécuritaire. Ses missions sont : l'identification des besoins, la mise en œuvre et la gestion dans la durée des actions. Par ailleurs à l'échelle de l'arrondissement de Montréal Nord, un comité de suivi est également crée. Il participe non seulement de la réflexion mais surtout au suivi des différentes actions développées ou à la mise en œuvre des actions à l'îlot pelletier en particulier et en général dans l'Arrondissement de Montréal Nord.

En somme, la phase de consolidation a été une étape décisive du processus de la mobilisation citoyenne du projet alimentaire. De nombreuses activités conçues depuis longtemps, ont connu leur aboutissement notamment le groupe d'achat, l'amélioration de la gestion et la structuration des comités de suivi tant au niveau local qu'au niveau de l'arrondissement.

Figure 10 : Modèle 5 : Phase 3 : Synthèse du processus de mobilisation citoyenne



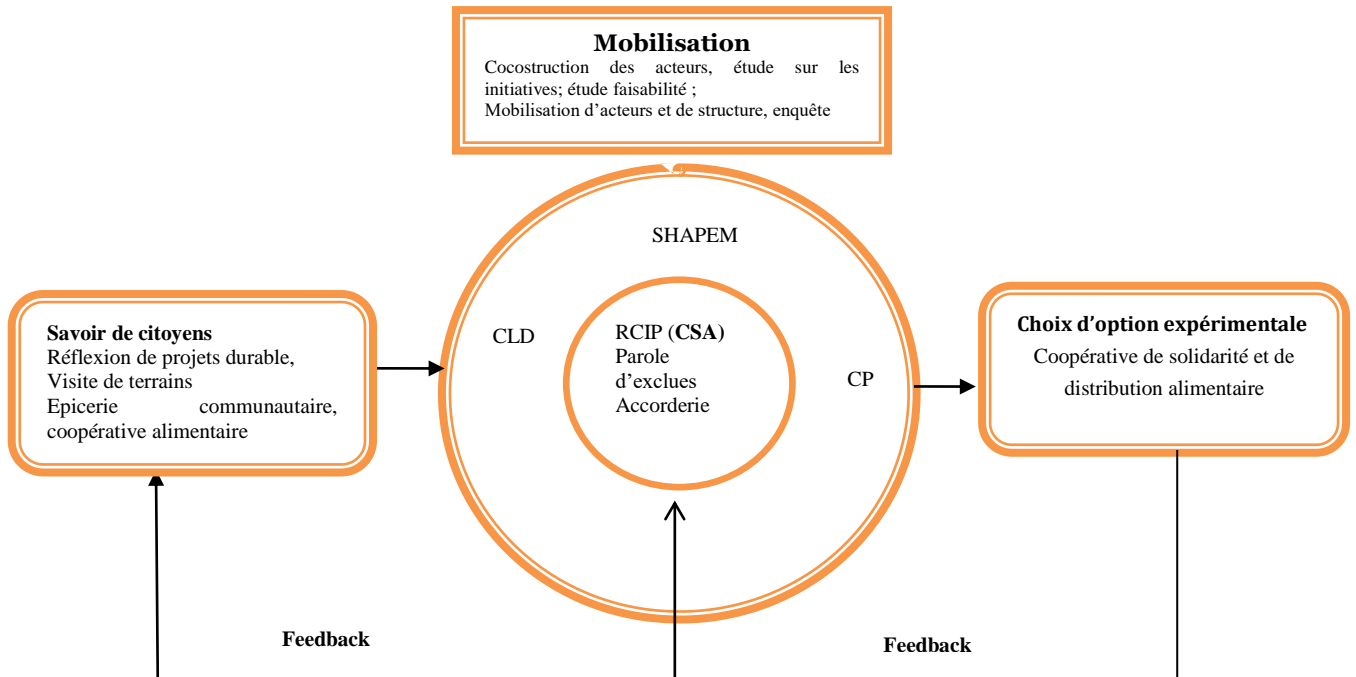
➤ phase 4 : l'approche de durabilité

Bien que de nombreuses activités aient été réalisées en vue d'une alimentation saine, il faut noter, cependant que les objectifs fixés par les citoyens et les autres acteurs de soutien sont loin d'être atteints. A cet effet, une autre action de mobilisation est en cours afin de mettre en place le projet de coopérative solidaire et de distribution de produits alimentaires. Il vise la mise en place d'une entreprise d'économie sociale. L'objectif est de rendre plus concret la vision des citoyens à savoir favoriser l'accès et l'autonomie alimentaire, assurer la création d'emploi et de renforcer les liens sociaux. Contrairement aux autres initiatives, la coopérative envisage couvrir l'îlot de pelletier, tout Montréal Nord et d'Hochelaga Maisonneuve. Pour assurer son fonctionnement, la coopérative mise sur plusieurs acteurs :

- ✓ comme clients : les citoyens individuels mais regroupés en groupe d'achat pour une mutualisation de leur capacité d'achat ; des organisations communautaires et des entreprises,

- ✓ Comme acteurs de soutien, les organismes de soutien, les regroupements citoyens, les producteurs des aliments, les organisations de fournisseurs des produits alimentaires, etc.

Figure 11 : Modèle 7 : Phase 4 : Synthèse du processus de mobilisation citoyenne



4.2 Analyses des actions menées

Après quelques années de mise en œuvre du projet, que pouvons-nous retenir de la mobilisation citoyenne?

4.2.1 Comme points forts à consolider

La mobilisation citoyenne presque une réalité, la participation citoyenne axée sur l'implication des citoyens à la recherche de solutions à leur besoin donne globalement satisfaction.

En effet, sur la base des activités réalisées, l'engagement des citoyens du RCIP, l'implication des acteurs et des résultats obtenus, l'on peut conclure que la mobilisation citoyenne à l'îlot Pelletier a été un succès et mérite d'être consolidée. Les citoyens interrogés au cours de l'étude, ne cachent pas leur satisfaction vis-à-vis de cette approche. Elle leur a donné l'occasion de s'exprimer, de partager leur vision, de sortir de leur isolement; de renforcer les liens avec les autres et surtout d'affirmer leur appartenance au quartier. Le nombre d'activités réalisés à savoir le groupe d'achat, le jardin collectif, la participation aux séances de formation, démontrent leur niveau d'appropriation cet outil.

La coconstruction dynamique avec des résultats significatifs, le projet alimentaire a donné la possibilité d'apprécier les avantages de la coconstruction. En effet, la méthode coconstructive des idées, des acteurs et des actions a permis de bâtir ou de transformer de façon progressive les besoins en projet faisable avec une série d'activités liées les unes aux autres. La méthode revêt également tout son sens par la mobilisation des acteurs divers (citoyens, praticiens, universitaires, institutionnels...) dans la recherche de pistes de solutions réalistes et surtout dans la logique de croisement ou de partage de savoir. Les différentes études menées avec l'implication de tous les acteurs en est une parfaite illustration de la collaboration gagnante.

Un dévouement des citoyens à prendre leur destin en main, l'engouement des citoyens de l'îlot pelletier mérite d'être encouragé et consolidé. Leur volonté manifeste de se prendre en charge a fait en si peu de temps de l'îlot pelletier, un quartier essentiel dans l'arrondissement de Montréal Nord; tranchant nettement avec son passé de « nid de Gangs ». La mise en œuvre de différentes actions (groupe d'achat, cuisine collective, marché de plus...) et le ralliement de nombreux acteurs (universitaires, institutionnels) à leur cause en vue de la revitalisation du quartier, démontrent aisément leur volonté au changement. Par ailleurs, Parole d'exclue, structure d'accompagnement justifie aisément son apport dans ce processus de mobilisation sans lequel les résultats seraient difficilement atteints.

4.2.2 *Les points faibles à améliorer*

Quelques divergences parfois d'enjeu à harmoniser pour l'avenir. S'il est vrai qu'un souhait ou un besoin peut être source de projet, mais le projet est considéré comme un processus ou le cheminement pour apporter une réponse à ce besoin. Sa conduite paraît donc plus complexe car il nous plonge au cœur de la gestion. Laquelle gestion doit harmoniser le souhait pressant ou urgent des citoyens et les possibilités ou les ressources disponibles.

Une faible évaluation des actions menées, le projet sécurité mérite une évaluation afin d'apprécier l'impact socio-économique sur les bénéficiaires directs comme indirects. Car les activités mise en œuvre n'ont pas connu d'évaluation véritable afin d'en connaître les points forts à consolider et les points faibles à améliorer. Dans le souci d'une bonne gouvernance, tant au niveau interne qu'externe des évaluations participatives pourraient être instituées.

Faible production de supports de communication, l'aspect communication à travers des supports sur les différentes activités du projet, n'a pas été suffisamment développé. La mobilisation citoyenne, outre les réunions et les rencontres, doit également privilégier la visibilité. L'accent pourrait être mis sur la production de support de synthèses descriptives du projet global ou des différentes activités mises en œuvre mais cette fois sous l'angle communicatif. Des documents powerpoint pourraient être conçus et utilisés à des fins de réunions de négociation, de recherche de financement, pour les séminaires ou pour l'éducation citoyenne.

Au terme de l'étude de la mobilisation des citoyens de l'îlot Pelletier, il faut retenir que

- la participation citoyenne axée sur la mobilisation est du type bottom up, parce que le leadership des actions à initier revient aux citoyens de l'îlot pelletier,

- la démarche participative est interactive et évolutive, car le processus a été menée en plusieurs phases ;
- la coconstruction et l'apprentissage des parties prenantes sont constamment privilégiés pendant le processus;
- la mobilisation et l'accompagnement constant de plusieurs acteurs notamment les acteurs institutionnels (Mairie de Montréal Nord), les organismes communautaires (Parôle d'ExluEs), les universitaires (UQAM et l'incubateur universitaire) , les structures techniques publiques (le CLD, Montréal Nord en Santé, la Santé publique..), des praticiens, etc.
- Une documentation des actions de mobilisation à travers les rapports d'activité et les mémoires des étudiants stagiaires de l'UQAM via l'IUPE.
- Le renforcement de la mixité culturelle et générationnelle à travers les actions menées (cuisine collective, Groupe d'achat).

Ainsi, en s'inspirant de la participation citoyenne des résidents de l'îlot Pelletier, quelle approche participative proposée pour contribuer à l'aménagement et la gouvernance les quartiers défavorisés du District Abidjan et particulièrement à Jean-Folly. ?

4.3 Proposition de matrice d'aménagement participatif pour l'amélioration des quartiers défavorisés à Jean Folly (Commune de Port-Bouët)

Le bien fondé de la participation ou mobilisation citoyenne dans le développement communautaire d'une part et dans le développement local ou global d'autre part, n'est plus à démontrer. Mais l'adaptation du concept à la réalité d'Abidjan et surtout au quartier précaire Jean-Folly demeure le challenge. Le concept n'est certes pas nouveau à notre environnement mais la nécessité d'actualiser les outils et affiner la démarche semble être nécessaire. Ce qui justifie la proposition d'outils de participation pour la conduite des projets.

4.3.1 *Esquisse conceptuelle de la matrice d'aménagement participatif*

Chercher à connaître les différentes approches, forme et typologie de la participation ou mobilisation citoyenne est une chose, mais maîtriser une démarche méthodologie afin de guider l'action sur le terrain en est une autre. Ainsi, partant de l'échelle de Sherry ARSTEIN de la participation, de la participation citoyenne de l'îlot pelletier, l'expérience de MACOM et surtout de l'environnement du milieu, il est proposé une matrice de participation citoyenne du projet d'aménagement de quartier défavorisé (matrice ci-dessous).

Tableau 2. Matrice d'aménagement participatif du quartier Jean-Folly à Port-Bouët (Abidjan)

Tableau 2 : Matrice d'aménagement participatif du quartier Jean-Follv à Port-Bouët (Abidjan)

		VARIABLES ET OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE							Outils et Méthodes de participation	Partenaires de mise en œuvre
		Information	Consultation	Construction	Concertation	Décision	Financement	Production		
Cycle d'aménagement des quartiers défavorisés	Diagnostic	●	●	●	● ▲	▲	▲	● ▲	Sensibilisation/Diagramme de Venn/focus group/enquête/SWOT	Mairie de Port-Bouet/Expert/leaders communautaire
	Identification de besoins	●	●	● ◆		▲	▲		Audience publique/focus group/enquête : Delphi/world café/arbre de pertinence	Citoyens-organismes /volontaire/bénévoles/communaire/Mairie de PB/BNETD-MACOM/FSU
	Priorisation des besoins		●	● ◆	● ▲	▲ ●			Focus group/ Atelier participatif /de prévision	Mairie/populations/ BENTD-MACOM/ FSU
	Sélections de projets		●	● ▲ ◆	● ▲	▲			Atelier participatif	Mairie PB/ populations/MACOM/FSU
	Elaboration de projets techniques		●	● ▲ ◆		▲			Atelier participatif d'écriture	Expert/Mairie/MACOM/FSU /universitaire
	Elaboration de de projets sociaux			● ◆		▲ ●	● ▲		Atelier participatif d'écriture	Populations/associations/MACOM/FSU
	Mise en œuvre de projets techniques		●	▲ ◆		▲ ●	▲	● ▲ ◆	Plan d'action	Mairie/leaders communautaires/ BNETD-MACOM/ FSU
	Mise en œuvre de projets sociaux	●					● ◆	● ◆	Plan d'action	leaders communautaires/ - MACOM/ FSU
	Suivi	●	●	● ▲ ◆		▲		● ▲ ◆	Système de suivi participatif (collecte de donnée, enquête)	Mairie/leaders communautaires/
	Evaluation	●	●	● ▲ ◆			●	●	Enquête, système de suivi ; système d'évaluation participative	Populations/organismes, experts/universitaires

● Citoyens/organismes communautaires

▲ acteurs institutionnels

◆ acteurs de développement/partenaires aux développements /universitaires

La matrice renferme plusieurs variables, utiles dans la conduite des projets d'aménagement participatifs des quartiers défavorisés. Ce sont des variables relatives au processus d'aménagement en ordonné, les variables relatives à la participation ainsi que les partenaires de mise en œuvre en abscisse. La base conceptuelle part de l'hypothèse que si un projet est une action structurée comprenant les activités, les tâches et les ressources, toutes actions participatives émanant des populations et d'autres acteurs dans le cadre projet de développement doivent être rigoureusement structurées. Laquelle structuration va permettre une participation de qualité et favoriser l'apprentissage et l'empowerment des populations. Elle permettra également aux citoyens de bénéficier de renforcement de capacités si besoin en était.

Ainsi, dans le projet d'aménagement du quartier Jean Folly, les résidents seront sollicités pour une grande participation partant des études diagnostiques jusqu'au suivi évaluation. Toutefois la participation devrait varier en fonction de la teneur de l'action, sa technicité et de la capacité intrinsèque des populations. Pour ce qui est des projets techniques, la participation serait très souvent d'ordre informationnel, consultatif ou de concertation de la production. Pour les projets sociaux, le leadership des citoyens seront sérieusement affirmés dans tous les compartiments participatifs et plus particulièrement dans la construction, la décision et la coproduction. Ces projets sociaux doivent également prendre en compte les leaderships sociodémographiques ou professionnels, du quartier à savoir les jeunes, les femmes, les vendeuses, les associations etc. Il faut souligner que cette matrice pourrait être enrichie encore de façon participative par toutes les parties prenantes afin de servir de guide méthodologie de l'aménagement du quartier Jean-Folly. Il faut noter que cet outil à terme pourrait servir d'outil panification, de pilotage et d'évaluation de participation des citoyens dans les projets de développement.

Cependant, son application effective comme outil d'aménagement au niveau du quartier Jena Folly devrait prendre compte les risques possibles à savoir la gestion institutionnelle, l'environnement du milieu. (voir la matrice).

Les risques éventuels de l'usage de la matrice de l'aménagement participatif de Jean Folly

Risque	nature	Probabilité d'occurrence	impact	Action à mener	acceptabilité	Paramètre de suivi
Institutionnel	Politique	faible	élevé	Concertation explication	oui	Calendrier de concertation
citoyen ou communautaire	socioculturelle	moyen	élevé	Sensibilisation, consultation	oui	Méthode de Négociation
Organisme d'appui	développement	faible	faible	concertation	oui	
Technique	technique	<u>Faible</u>	<u>faible</u>	Séminaire	oui	Maitrise de procédure de sélection

Source : Impétrant, 2013

4.3.2 Quelques propositions de la mise en œuvre réussite des projets de développement.

L'appropriation de la participation citoyenne est inhérente aux enjeux que sont entre autres de renforcer la démocratie locale, assurer une meilleure gouvernance et enfin favoriser le développement communautaire.

Pour y parvenir les propositions ci-après sont à partager. Il s'agit de :

- *Soutenir au renforcement des actions de la démocratie participative* : que les pouvoirs locaux et nationaux mènent une politique participative et d'inclusion de tous les acteurs y compris les citoyens dans toutes les actions de développement
- *Renforcer les canaux de sensibilisation, de concertation, de consultation des populations* : que les pouvoirs locaux développent les approches et boîtes à outils adaptés afin de communiquer, de sensibiliser et consulter les populations. Ces actions peuvent se faire par l'entremise des leaders communautaires, des représentants légitimes des femmes et de la jeunesse, par la presse, l'organisation des grandes concertations ou réunions publiques
- *Renforcer les capacités d'initiative des citoyens et acteurs communautaires* ; ces actions se feront à travers des séminaires et ateliers pour renforcer les capacités ou former des bénévoles ou volontaires, d'agents de mobilisation communaux ou de Districts pour la maîtrise des outils et méthodes de participation citoyenne;
- *Institutionnaliser la participation citoyenne par la création des commissions de consultation* : l'Etat ou les différentes collectivités du District d'Abidjan pourrait mettre en place des commissions de consultations afin d'appuyer de favoriser ou appuyer la participation des citoyenne dans les divers projets de développement au niveau Du District d'Abidjan ;
- *Mener des actions d'éducation collective et d'alphabétisation* : la participation citoyenne sera une réalité si et seulement si l'éducation de masse à travers la communication de proximités est privilégiée (Radio de proximité, journaux, panneaux de sensibilisation). Les cours d'alphabétisation doivent également être organisés à l'endroit des jeunes et femmes afin de leur permettre de comprendre, d'analyser et participer aux actions de développement ;
- *Développer des expertises en matière de conduite d'actions de participation citoyenne* : il s'agit de former les agents de mobilisation et experts à la maîtrise des démarches de participation citoyenne dans les projets communautaires et de développement. Ces formations sont relatives à la connaissance des enjeux, des typologies et forme et méthodes de participation citoyenne. Elles pourraient contribuer à capitaliser les pratiques citoyennes lors des différents projets conduits par les citoyens ou par des organismes communautaires ;
- *Développer la recherches Actions avec les universités nationales ou privées*, il consiste à développer l'approche Recherche –Actions à travers des recherches lors des actions de mobilisation citoyenne. Ces actions auront pour avantage de capitaliser et de documenter les pratiques citoyennes dans les projets de développement.

CONCLUSION GENERALE

Après une décennie de crise politico-militaire, le District et les différentes municipalités d'Abidjan comme la Côte d'Ivoire affichent de sérieuses ambitions de développement. Ambitions qui se déclinent en plusieurs grands projets dont ceux relatifs à la gestion des déchets, à l'aménagement des quartiers défavorisés et à l'amélioration de la gouvernance locale. A cet effet, la participation citoyenne, pourrait être une approche innovante de gouvernance et de conduite de projets sociaux de proximité dans une optique de durabilité. Approche dont les avantages sont le développement le leadership et l'empowerment des citoyens ou communautés et surtout de créer une synergie de coopération entre les différents acteurs (citoyens, acteurs institutionnels et privés ou organismes de développement et universitaires).

Ce faisant, l'usage des outils et leur appropriation par tous les acteurs pour le succès de la participation citoyenne est presque un préalable. C'est pourquoi la présente recherche a focalisé une attention particulière sur la participation citoyenne en ses enjeux, ses origines, ses outils et méthodes, etc.

Mieux, pour apporter des réponses à notre proposition de recherche, il est élaboré une matrice d'aménagement participatif. Le guide a été conçu dans une logique benchmarking sur la base de l'échelle de participation de Erstein, de la participation citoyenne de l'îlot Pelletier à Montréal (Canada) et celle développée en Côte d'Ivoire. Son objectif est de servir d'outils de pilotage et d'évaluation à côté des instruments de management (cadre logique, cadre de rendement...) en matière de participation des populations dans les actions d'aménagement et de gouvernance des quartiers défavorisés à Abidjan notamment à Jean Folly (Port-Bouët). Il faut noter également que cette recherche s'inscrit dans la logique de l'action du Forum pour la Sécurité Urbaine en Cours en Côte d'Ivoire dans les quartiers défavorisés et du Projet d'aménagement des zones inondables et insalubres que conduit le District d'Abidjan en partenariat avec la Mairie Cotonou et de Paris, démarré en 2012.

Mais en dépit de la valeur ajoutée qu'apporte l'étude sur la participation citoyenne, il faut souligner qu'elle renferme quelques insuffisances à savoir :

- le nombre limité des expériences étudiées parce que le temps de stage n'a pas permis d'explorer d'autres processus de mobilisation auprès d'autres structures telles que les Comités locaux de développement à Montréal;
- la matrice proposée pourrait connaître quelques ajustements sur le terrain ;

Comme perspective, il faut noter que :

- ✓ Dans le court terme ; des actions de renforcement des capacités sous forme d'ateliers et de conférences seront organisés à Abidjan en l'endroit des acteurs (élus, techniciens, universitaire, leaders communautaires, citoyens, organismes communautaires...) sur la participation citoyenne et de la matrice d'aménagement participatif.

✓ Dans le moyen et long terme, il sera impérieux d'approfondir la réflexion sur la participation citoyenne dans les grands projets d'ouvrages publics ; la gestion de l'environnement, dans les projets économique et social, dans la gouvernance des collectivités locales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnstein, Sherry R. (1969) "A Ladder of Citizen Participation," JAIP, Vol. 35, No. 4, July 1969, pp. 216-224
- BAD, (2001), *Manuel de consultation et de participation des parties prenantes aux opérations de la BAD*,
- BEUGRE, M. (2005), *Une conversion du regard dans la lutte contre la pauvreté du point au cercle.* » Thèse de doctorat, », Tome 1 Pages 67-70, 266 pages
- CLOUTIER J. (2003), *qu'ès ce que l'innovation sociale ?*, cahier de CRISES ;
- DIAHOU, Y. (2000), *baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*, édition l'Harmattan, 456 p
- FONTAN et RODRIGUEZ, (2009), Etude portant sur les besoins et aspirations des habitants de l'îlot Pelletier, ARUC, Economie Sociale, Rqrp, 70.p
- FONTAN, J.M. et al. « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation, Géographie, économie, société, 2004/2 Vol. 6, p. 115-128. DOI : 10.3166/ges.6.115-128
- GARIEPY, M. et L. Morin (2011). « Les écrits sur la participation publique au Québec : une première cartographie », *Télescope*, vol. 17, n° 1, p. 173-193.
- HAMEL, P. (2006) ; *Un modèle Québécois ? Gouvernance et participation dans la gestion publique* ; les presses de l'université de Montréal, 142 p.
- HAUHOUOT, A. (2002), *Régionalisation, Aménagement et Développement*, Edition universitaire de Côte d'Ivoire, 364, P.
- HURARD, M.(2011), *La participation citoyenne au développement durable à l'échelle locale en Europe*, Think Tang Européen Pour la solidarité,
- JOUBE,B. la démocratie en métropole, Gouvernance, participation et citoyenneté , *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 2, avril 2005, p. 317-337..
- KOUMOUE, (2009), *restructuration des quartiers précaires : cas de grand campement dans la commune de Koumassi*, mémoire de fin d'étude professionnelle, Ecole supérieur des travaux public, Yamoussoukro -(Côte d'Ivoire), 92 p
- MERCIER, C. & St-Germain, L.(2008). *La participation citoyenne et le développement des communautés.* État des lieux et débats. Document de travail à l'usage des participants du séminaire ;
- MERCIER, C. (2009), *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec, enjeu ; défis et condition d'actualisation*, rapport de séminaire, ARUC-ISDC, documentation et diffusion, N°8 ;
- Ministère du plan et du développement, *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Côte d'Ivoire, 2009*
- Nations Unies, *rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, New-York, 1987, traduction française aux Editions du Fleuve, Montréal, 1988, 432 pages. Madame Gro Harlem BRUNTLAND ;
- NIKKY, S. and al, (2005) ; *Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur*, Fondation Roi Bédouin,(Belgique),204 p
- PAUMAIS, (T) ; 2005, *le développement urbain en Côte d'Ivoire 1979-1990*, Edition Karthalan, 75 p

PORQE,G,(2001) *démocratie de proximité et participation des habitants a la politique de la ville de la promiscuité des cages d'escalier a la reconnaissance du citoyen-usager*, Cahier de recherche N°156, CREDOC, 75 p.

RADON B. (2007); *Guide du leadership*, edition, Dunold, 246 p

TEILET, P.(2006), *Démocratiser les politiques territoriales*

ZADY, M,(2004), *Développement de proximité et gestion de communauté villageoise*, Edition Eburnie, 189 p

Annexes

Liste des illustrations

Figure 1. Carte de la circonscription administrative du District d'Abidjan.....	2
Figure 2. Carte du quartier Jean-Folly dans la commune de Port-Bouët (Abidjan).....	7
Figure 3 : enjeux de la participation citoyenne	18
Figure 4. Modélisation du cadre opératoire de l'aménagement participatif.....	21
Figure 5. L'îlot pelletier dans l'arrondissement de Montréal Nord	28
Figure 6 : <u>Modèle 1 : Les acteurs partie prenantes de la Conduite du projet Sécurité Alimentaire</u>	29
Figure 7 : <u>Modèle 2 : Processus de participation et de mobilisation citoyenne</u>	30
Figure 8 : <u>Modèle 3 : Phase 1 : Synthèse du processus mobilisation citoyenne</u>	31
Figure 9 : <u>Modèle 4 : Phase 2: Synthèse du processus de mobilisation citoyenne</u>	33
Figure 10 : <u>Modèle 5 : Phase 3 : Synthèse du processus de mobilisation citoyenne</u>	34
Figure 11 : <u>Modèle 7 : Phase 4 : Synthèse du processus de mobilisation citoyenne</u>	35

Liste des tableaux

Tableau 1. Cadre logique et méthodologique	26
Tableau 2. Matrice d'aménagement participatif du quartier Jean-Folly à Port-Bouët (Abidjan)	38

Documentation du processus de mobilisation en sécurité alimentaire à l'Îlot Pelletier

Questions pour les rencontres avec les citoyens

Citoyens rencontrés

Quelques citoyens	Agents de mobilisation	Responsables d'organisme
Noria Belamri	Marlène	M.patrice
Ghislaine St-Onge	Charlotte	M.fabien
Jocelyn Julien	David	
Francelène François Lyne	Ricardo	
Lalumière	Anna	
Jacynthe Morneau Guy		
Roberge		
Diane Proulx		
Silvana Riggi		
Margarette Pierre		
Sylvie Demers		

Questions du Guide d'entretien

- 1- Comment le projet a pris naissance ?
- 2- Comment étiez-vous impliqué dans le projet ?
- 3- Quel était votre rôle dans l'élaboration du projet ?
- 4- Qu'est ce qui a bien fonctionné dans la mobilisation ?
- 5- Qu'est ce qui n'a pas fonctionné dans la mobilisation?
- 6- Qu'avez-vous apprécié dans votre implication ?
- 7- Qu'est-ce que vous n'avez pas apprécié dans votre implication ?

Glossaire

Information : elle est définie comme une relation unidirectionnelle dans laquelle l'administration produit et fournit des renseignements à l'intention des citoyennes et des citoyens.

Consultation : elle est une relation bidirectionnelle dans laquelle les citoyennes et les citoyens fournissent un retour d'informations à l'administration. Elle permet aux citoyennes et aux citoyens ou organisme de poser des questions et d'exprimer des préoccupations, des attentes, des commentaires ou des opinions dans le but d'aider les autorités municipales à prendre les meilleures décisions.

Concertation : La concertation est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun. C'est le cas par exemple lorsqu'une collectivité territoriale engage un processus de concertation avec la population locale dans la perspective d'un aménagement : la décision finale appartient aux élus qui seuls en détiennent formellement le pouvoir, mais qui devront intégrer les résultats de la concertation.

Coconstruction ; la capacité à fédérer les synergies des acteurs divers notamment les citoyens, les acteurs institutionnels, professionnels, les universitaires dans la recherche de solution au problème posé.

Coproduction i y a coproduction dès lors que plusieurs partenaires s'associent pour mener ou exécuter un projet. Dans le cas d'un aménagement, c'est le partenariat entre les différents acteurs dans la conduite du projet d'aménagement...

Codécision : décision prise en commun par plusieurs autorités ou partie prenantes dans le cas d'un projet communautaire ou d'aménagement,

Cofinancement : financement effectué par plusieurs personnes, sociétés ou organismes ;

Cogestion : le terme cogestion désigne le partage du pouvoir de gestion ou du pouvoir de décision nécessaire au fonctionnement de tout groupe social organisé. Un tel partage, qui suppose évidemment qu'au moins deux intéressés revendiquent l'exercice du pouvoir, est susceptible de degrés suivant l'étendue du domaine sur lequel il s'exerce et suivant qu'il repose ou non sur une base égalitaire. On passe ainsi de la simple participation à la gestion à la cogestion proprement dite et, à terme, à l'autogestion.

Quartier précaire : Ce type de quartier étant caractérisé par des constructions implantées en désordre dans une grande anarchie visuelle, sur des terrains non assainis. Bref, un quartier qui présente un cadre de vie insalubre et sous équipés en infrastructures sociocommunautaires.

Aménagement : C'est « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leur activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques. ↑ Pierre Merlin, « Aménagement du territoire », dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2000, 3^e éd., 902 p.